LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5272 - DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



DÉTOURNEMENT DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES VERS LE MAROC

Le procès renvoyé suite à l'absence des avocats

Lire en page 5

Alors qu'Ouyahia avertit que les caisses de l'Etat se videront en l'absence de mesures adéquates

L'AGRICULTURE ET LE TOURISME, L'AUTRE PETROLE



Ahmed Ouyahia avertit qu'il ne restera plus aucun dollar dans les caisses de l'Etat dans cinq ou six ans et que le pays ira droit au mur si des mesures ne sont pas prises dès à présent. En revanche l'Algérie, au lieu de continuer à compter sur les seuls revenus des hydrocarbures, possède, selon des experts, d'autres atouts qui peuvent la libérer de sa dépendance pétrolière et constituer des palliatifs inestimables : l'agriculture et le pétrole.

Lire en pages 2 et 3



ACCIDENT À LA GRANDE MOSQUÉE DE LA MECQUE

Un Algérien décédé et 17 autres blessés

Lire en page 3



BILAN DU PLAN DELPHINE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

10 000 personnes arrêtéesdurant la saison estivale

Lire en page 5



MARCHÉS POUR LA VENTE DE MOUTONS DE L'AÏD-EL-ADHA

46 communes retenues dans la wilaya d'Alger

Lire en page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

MALGRÉ LA CRISE
Sonatrach maintient ses investissements

SONATRACH va poursuivre son effort d'investissement en maintenant tous ses grands projets stratégiques qu'elle compte développer, et ce, avec le concours, en partie, des entreprises nationales. C'est ce qu'a affirmé le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, dans un entretien à l'APS.

Sonatrach se doit d'anticiper et de préparer la reprise en maintenant tous les grands projets structurants de long terme, assure-t-il en expliquant que l'industrie pétrolière se développe avec une logique de long terme en faisant face aux ralentissements cycliques. De ce fait, cet épisode de baisse des prix ne peut constituer une entrave à la poursuite des investissements de Sonatrach qui a appris à gérer, selon M. Mazouzi, «les périodes de turbulence» grâce à l'excellence et à l'engagement des équipes opérationnelles sur le terrain.

Sonatrach est en mesure, en effet, d'adapter et d'améliorer sa façon de faire pour assurer sa rentabilité, assure-t-il. L'adaptation se fera par des actions concrètes sur le terrain en accordant, d'abord, la priorité aux projets de Sonatrach les plus rentables économiquement dans toute décision d'investissement et en associant, ensuite, les entreprises nationales dans la réalisation de ses grands projets.

M. Mazouzi s'est engagé, à ce titre, à impliquer davantage l'outil national dans l'exécution du programme d'investissement de Sonatrach. De surcroît, Sonatrach est en train de mettre en œuvre des initiatives visant à réduire les coûts des projets en adoptant les standards internationaux de qualité technique à même aussi de préserver la santé des effectifs et la sécurité des infrastructures et de l'environnement.

L'adaptation au contexte de crise concernera également la passation de marchés dont certains seront attribués suivant une stratégie contractuelle qui tient compte de l'envergure, de la spécificité et de la complexité de chaque marché.

L'appel à concurrence ouvert constitue, cependant, la règle générale dans la passation des marchés de réalisation d'infrastructures ou d'acquisition de biens ou de services, tient à souligner le P-dg de Sonatrach.

La gestion de cette première société énergétique africaine sera également améliorée en renforçant l'implication des organes sociaux de l'entreprise et de ses filiales dans la prise de décisions importantes.

Par ailleurs, Sonatrach s'attèle non seulement à augmenter significativement les réserves d'hydrocarbures pour assurer la sécurité énergétique du pays à très long terme, mais aussi à réduire davantage et, à terme, supprimer l'importation du diesel et des essences.

En plus du programme de réhabilitation des raffineries existantes, Sonatrach va construire trois nouveaux complexes de raffinage qui doivent entrer en production au premier semestre de 2020, devant générer des quantités de 3,7 millions de tonnes d'essence et 9 millions de tonnes de gasoil, avance M. Mazouzi.

Des dispositions sont prises pour réaliser rapidement les projets de valorisation des sous-produits en réservant une partie du fuel et du naphta exportés pour la production de 2,6 millions de tonnes de diesel et de 4 millions de tonnes d'essences supplémentaires. Ces projets devraient entrer en production avant 2018, fait savoir le même responsable qui indique que Sonatrach accorde un suivi rigoureux à la mise en œuvre du programme d'investissements dans le raffinage.

R. N.

DÉVELOPPER RÉELLEMENT L'AGRICULTURE ET LE TOURISME

L'autre pétrole

Des semaines maintenant que la crise gagne les esprits, dans un mouvement d'abdication inacceptable. Comment nos gouvernants peuvent-ils se complaire dans l'immobilisme au lieu d'annoncer un plan Marshall en révolutionnant des secteurs stratégiques qui sauront relancer l'économie hors rente pétrolière sur un territoire où tout reste à faire ? L'agriculture ainsi que le tourisme suffiraient, selon l'avis d'experts unanimes, à conjurer le sort de l'appauvrissement brutal des Algériens. Qu'attend le pouvoir pour mener cette révolution économique ?

Crise importée

Incroyable capitulation. Le Premier ministre, serein il y a quelques mois, a fini par ne plus pouvoir cacher son désarroi, son impuissance. La banque d'Algérie publie un bulletin d'alerte, comme un bms annonçant l'orage, la foudre et le tonnerre. Pourtant, ce n'est pas parce que les prix du pétrole ont dégringolé, ou que les réserves de changes diminuent, que le pays devrait paniquer. Il y a quand même mille façons de lutter contre la fatalité de la récession quand on connaît les ressources immenses que recèle l'Algérie par delà l'énergie fossile. D'abord les ressources humaines. Quand nos politiques vont-ils se décider à laisser l'élite algérienne prendre en main les affaires en communion avec l'exécutif, en cessant de brimer les experts, les entrepreneurs et autres génies patriotes ? Combien de projets porteurs et avant-gardistes sont bloqués dans les tiroirs mesquins de nos ministères pour des raisons inavouées et en relation avec des pressions extérieures ? Citer ici les quelques cas édifiants sur le sabordage de l'économie nationale pourrait compromettre le traitement de dossiers dont les promoteurs attendent toujours, avec une patience exemplaire, le quittus pour investir. L'Etat, parasité par une bureaucratie mafieuse doit secouer le cocotier et laisser travailler les Algériens capables de développer le pays.

Terre nourricière

Qui pourra fouiller les boîtes à archives du ministère de l'Agriculture pour constater comment la production nationale dans toutes les filières a été sabotée. Rappelons-nous du dossier du Jeune Indépendant sur les malversations dans ce secteur à l'époque où des vaches laitières étaient importées pour aller vers les abattoirs… Qui tentera de comprendre pourquoi la notion même de filière a été ruinée par les barrons de l'import-import ? Fonds détournés et dilapidés tandis que les vrais paysans, ne peuvent plus labourer leurs champs à cause de la cherté des intrants, des semences et du coût de la mécanisation. Sans oublier ce diktat sans fin des distributeurs de fruits et légumes qui font la loi dans les marchés de gros en s'octroyant une plus-value indécente par rapport aux producteurs qui rentrent à peine dans leurs frais. On l'a vu, la dernière crise du lait chez les Français a pu mobiliser tout l'appareil d'Etat pour soutenir les éleveurs. Quid de nos agriculteurs ? Les citoyens savent-ils que les céréaliers algériens ne peuvent plus payer par leur récolte les heures de moissonnage-battage ? Qu'un soutien plus sérieux pourrait nous faire économiser des millions d'euros pour le blé dur base des pâtes alimentaires et le blé tendre destiné aux farines de pain… – Non, malgré les déclarations et les gros sous versés dans le secteur de l'Agriculture, la politique agricole de ces dernières années est soumise aux lobbies des affaires. Contre l'intérêt national, contre l'auto-suffisance alimentaire.

Fausses étoiles

Il en va de même du Tourisme. Le pays est dévasté par les affres de la pollution visuelle et chimique. Notre littoral est ravagé par les constructions anarchiques en ce qui concerne les sites déjà disposés à recevoir théoriquement une activité touristique. Point d'harmonie architecturale, des infrastructures routières médiocres et une sécurité urbaine incertaine. On dirait que tout est fait pour décourager le tourisme. Les prestations au niveau des structures existantes insultent les écoles et instituts de formation pourtant être renforcés par l'apport des enseignements privés. Le tourisme domestique, pratiqué par les nationaux qui veulent découvrir leur magnifique pays, est concurrencé par celui de la Tunisie voisine malgré la dégradation sécuritaire. Pourquoi ? – Parce que les hôtels et restaurants algériens sont parmi les plus chers au monde. Avec des prestations bien au-dessous des normes. Etoiles de complaisance, offre insuffisante et mentalités rétrogrades. Ce sont des millions en devises fortes qui sont encore perdues alors que la diversité des paysages et les richesses innombrables du plus grand pays d'Afrique désormais, captivent l'attention des candidats vite découragés par les appréciations les plus objectives des sites spécialisés consultés en ligne. Rien que l'impact des témoignages de travailleurs chinois racontant la beauté de l'Algérie à leurs compatriotes, lorsqu'ils rentrent chez eux, pourrait, selon le témoignage d'un Touring Opérator pékinois, draîner des millions de touristes de ce pays, vers le grand Sud notamment. Malheureusement, notre «tourisme» a mauvaise réputation et les pouvoirs publics ne font rien de très efficace pour y remédier.

Assises nationales ou grand discours pour en arriver à «on efface tout et on recommence» pour reprendre l'expression qu'aurait utilisée le Ministre Ghoul à la tête du secteur. Pour ne pas recommencer l'échec, seule une volonté politique révolutionnaire peut encore sauver notre économie nationale par un engagement stratégique réaliste et déterminé. Les Salons de l'industrie ne sont pas la priorité dans un pays qui achète tout, du blé de mauvaise qualité au ciel ensoleillé de Tunisie. La rencontre récente de Sellal avec les walis aurait été dans ce sens sans qu'on sache s'il y a eu assez de conviction dans ces orientations.

Nordine Mzalla

UN SCÉNARIO CATASTROPHE POUR LES ÉCONOMIES MONOEXPORTATRICES

Pétrole moins cher l'an prochain ?

C'EST UN SCÉNARIO des plus catastrophiques pour certaines économies monoexportatrices d'hydrocarbures. Selon un prestigieux cabinet d'analyses, le Goldman Sachs, le pétrole coûtera 20 dollars le baril dès l'année 2016.

Selon les experts de cette société de consulting, il existe plusieurs raisons financières, économiques et politiques qui vont influer durablement sur la structure des prix des hydrocarbures, notamment du pétrole. Selon leurs prévisions, dans quelques mois, il va y avoir un surplus de production qui va continuer à peser lourdement sur les cours.

D'autant plus que les politiques de redressement que pourront mener certains gros producteurs pour rééquilibrer le marché du pétrole semblent souffrir de lenteur ou d'un défaut de consensus entre les partenaires influents et qui comptent. Le surplus de production est devenu un élément déterminant dans la structuration actuelle du marché du pétrole et dans la définition volatile des cours. Pour ce cabinet, il y a trop de pétrole pour espérer un réel rebondissement à court et moyen termes des prix. Goldman Sachs prévoit même un baril à moins de 20 dollars dès 2016.

De plus, les divisions flagrantes entre les membres du cartel OPEP eux-mêmes et les pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole encouragent cette perspective sombre. Dernière annonce qui ne plaide guère pour une remontée des cours, le refus de l'Arabie Saoudite d'une réunion urgente de l'OPEP, comme le réclament le Venezuela, l'Iran et l'Algérie. Il est devenu clair que Ryad poursuit sa stratégie de "pourrissement" quels que soient les motivations ou les prétextes politiques, économiques ou géopolitiques, sans la moindre attention pour autres membres ou pays amis, qui souffrent le plus du durcissement aveugle de la bataille des quotas que se livrent les producteurs des pays du Golfe. Au-delà des motivations des uns et des autres, l'analyse de Goldman Sachs rappelle étrangement les déclarations du ministre du Pétrole saoudien, il y a quelques mois, qui disait que son pays ne changera pas sa politique même si le pétrole descend à 20 dollars le baril. Sachant que le coût réel d'extraction de l'or noir flirte avec les 20 dollars le baril, il est facile de conclure de l'ampleur des dégâts.

Les prix du pétrole ont terminé la semaine en baisse. Hier, le baril de brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 48,17 dollars sur l'Intercontinental exchange (ICE) de Londres, en baisse de 72 cents par rapport à la clôture de jeudi. Et cela, malgré un rapport plutôt optimiste de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) faisant état d'une baisse de l'offre américaine, mais également de la baisse sensible de la production des pays non membres du cartel OPEP.

H. R.

AHMED OUYAHIA AVERTIT À PROPOS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

«Il n'y aura aucun dollar dans les caisses de l'Etat d'ici cinq ou six ans, si des mesures ne sont pas prises»

Défendant le gouvernement d'Abdelmalek Sellal, le secrétaire général par intérim du RND, Ahmed Ouyahia, a averti qu'il ne restera plus aucun dollar dans les caisses de l'Etat dans cinq ou six ans, si des mesures ne sont pas prises dès à présent.

«On ira droit au mur si on ne revoit pas certains aspects et si on ne diminue pas les importations», a prévenu Ahmed Ouyahia, lors d'une conférence de presse, hier, au siège du RND, mettant en garde contre l'inaction du gouvernement. Abordant la crise économique qui frappe le pays, conséquence de la chute des prix du pétrole, le SG du RND a plaidé contre le recours à l'endettement extérieur. «Au RND, on aura mal au cœur au cas où cette décision est prise», a-t-il avoué, en estimant que «l'Algérie n'a pas besoin d'aller vers l'endettement extérieur puisqu'elle dispose d'une marge de sécurité suffisante».

Ahmed Ouyahia a, dans ce cadre, pris la défense du gouvernement. «Le gouvernement n'est pas responsable de la crise actuelle», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il ne pouvait pas être contre le gouvernement dans la mesure où il en fait partie.

Sur un autre plan, Ouyahia plaide contre le retour du crédit à la consommation qu'il a interdit en 2009 et que le gouvernement Sellal veut réintroduire. «On aura un pincement au cœur. C'est une solution facile». Appelant, par contre, à revoir le système de subvention, le patron du RND a insisté sur le fait qu'il ne devrait profiter qu'aux plus nécessiteux. Il avoue que l'Etat craint de revoir sa politique dans ce domaine par peur d'émeutes.

«Je n'ai rien contre Sellal»

Ahmed Ouyahia a, par ailleurs, démenti tout conflit avec le Premier ministre : «Il n'y a aucun problème entre Abdelmalek Sellal et moi», a-t-il insisté. «J'entends par-ci par-là qu'Ouyahia est en conflit avec le gouvernement ou avec Abdelmalek Sellal, un frère et un ami depuis 1979», a soutenu le SG du RND.

«Vous imaginez un responsable de cabinet du président de la République s'attaquer au Premier ministre?», a-t-il lancé affirmant l'engagement de son parti aux côtés du président Bouteflika et du gouvernement et aux côtés de M. Abdelmalek Sellal.



Ouyahia a rappelé être dans la politique depuis une vingtaine d'années et avoir été trois fois à la tête du gouvernement. Il a souligné à ce propos n'avoir jamais critiqué l'action de l'Exécutif lorsqu'il en sortait, étant convaincu que la politique est une question de choix et que le travail de son parti complétait celui du gouvernement.

«La révision de la Constitution relève du Président «

Concernant la révision de la Constitution, Ahmed Ouyahia a déclaré qu'elle se fera logiquement et probablement avant la fin de l'année. «Le projet est en phase de finalisation», a-t-il précisé, Ignorant le mode d'adoption de la nouvelle Constitution, par référendum populaire ou par voie parlementaire. « Le projet appartient au Président, et lui seul gère ce dossier», a-t-il dit.

«L'Etat n'autorisera pas Madani Mezrag à créer son parti politique»

Interrogé sur la dernière sortie de l'ancien chef de l'AIS, le terroriste repenti Madani Mezrag, qui a annoncé la création d'un parti politique, Ahmed Ouyahia qui s'est exprimait sur ce point en tant que représentant de la présidence de la République, a assuré que Madani Mezrag n'a pas l'intention de créer un parti politique. «L'Etat n'autorisera pas Madani Mezrag à créer un parti», a-t-il lancé,

«Les changement à la tête du DRS étaient utiles»

Abordant la question des derniers changements opérés au sein des services de sécurité du DRS, Ahmed Ouyahia a estimé que ceux-ci étaient «utiles et nécessaires», affirmant au passage que «le président Bouteflika n'est pas Néron pour vouloir brûler le pays». A ce sujet, Ahmed Ouyahia a dénoncé « la divulgation d'informations sensibles «, faisant allusion au bruit fait autours des remaniements au sein des services de sécurité.

Concernant l'affaire de l'arrestation du général Hassan, ancien chef des troupes antiterroristes du DRS, le SG du RND a refusé de faire un commentaire. «Je ne peux pas faire un commentaire sur l'arrestation du général Hassan à qui je souhaite le bien. L'affaire est entre les mains de la justice», a-t-il déclaré. Par ailleurs, et concernant son initiative de construire un front avec le FLN, TAJ et le MPA, le chef du RND a estimé qu' «il n'avait pas commis un crime en l'annonçant».

Cette initiative n'a pas été acceptée par le secrétaire général du FLN Amar Saâdani. «Saâdani est libre dans ses postions», a déclaré Ahmed Ouyahia, soulignant qu'»il est important de savoir que nous menons le même combat avec le FLN «.

Lynda Louifi

ACCIDENT À LA GRANDE MOSQUÉE DE LA MECQUE

Un Algérien décédé et 17 autres blessés

LE NOMBRE des victimes algériennes de l'accident survenu vendredi à La Mecque s'élève à un mort et 17 blessés, dont 8 sont encore hospitalisés, selon un dernier bilan, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «Le dernier bilan, arrêté samedi à 12h00 (heure algérienne), des victimes algériennes de l'accident survenu hier à La Mecque s'élève à un mort et 17 blessés, dont 8 sont encore hospitalisés», a précisé le ministère, soulignant que «les traumatismes subis par deux d'entre eux sont assez graves, mais leurs jours ne sont pas en danger». «Les services consulaires algériens en Arabie Saoudite restent mobilisés», a assuré le MAE, ajoutant que «le consul général d'Algérie à Djeddah se trouve à La Mecque où il a rencontré la veuve du défunt Meghatri Abdelkader et s'est rendu au chevet des malades». **R. N.**

LOGEMENTS AADL 2001-2002

L'opération du choix des sites s'achèvera fin octobre

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a estimé hier que la phase de choix des sites de leur logement par les souscripteurs au programme de location-vente 2001-2002 devrait s'achever fin octobre, affirmant que le tour sera par la suite aux postulants du programme AADL 2. Le choix des sites via le site web de l'AADL se déroule dans de «bonnes conditions», a précisé M. Tebboune. 89 152 souscripteurs au programme AADL 1 ont versé la première tranche du montant du logement. L'opération se déroule dans la «transparence», a tenu à souligner M. Tebboune, précisant que le choix électronique se faisait en fonction du numéro de série qui donne la priorité aux souscripteurs par ordre chronologique d'actualisation de leurs dossiers. A la question de savoir pourquoi l'opération de choix des sites n'a pas été ouverte devant les programmes AADL 1 et 2 en même temps comme ce fut le cas pour les préinscriptions et l'actualisation du dossier pour l'AADL 2, M. Tebboune a expliqué qu'une telle mesure garantissait une maîtrise optimale de l'opération. Par ailleurs, M. Tebboune s'est engagé à remettre les clefs des logements à la première vague de postulants dans un délai qui n'excèdera pas le premier semestre 2016. **S. N.**

APRÈS AVOIR CONTREDIT PLUSIEURS FOIS SELLAL SUR SA GESTION ET SA POLITIQUE

Ouyahia se rétracte

LE SG DU RND avait épinglé en juillet dernier le «populisme» du gouvernement Sellal et son incapacité à assumer les décisions qui s'imposent pour faire face à la crise économique. Tout le monde attendait avec impatience la deuxième conférence de presse du SG par intérim du RND, Ahmed Ouyahia et ce qu'il allait dire sur la gestion du Premier ministre Sellal après une première salve acide quelques mois plus tôt. Finalement la montagne a accouché d'une souris et la presse est restée sur sa faim. Le commis de l'Etat, fidèle à sa nature, n'est pas allé au bout de son raisonnement. Il a juste lancé quelques avertissements de circonstance. Ceux qui pensaient que Ouyahia avait revêtu l'habit de l'allié critique en sont pour leurs frais. Ouyahia cède du terrain, tergiverse, biaise, promet, puis se rétracte. C'est le style connu de Ouyahia, rompu aux manœuvres : «Je ne suis pas contre Sellal. Au-delà de la relation personnelle que j'ai avec Sellal, je suis le chef de cabinet du Président ; comment pourrais-je contredire son Premier ministre ?» a indiqué Ouyahia qui annonce dans la foulée que son parti «votera» la loi de finances pour 2016. Pourtant, l'ex-chef de gouvernement ; qui n'a pas vraiment en haute estime Abdelmalek Sellal, l'avait malmené dès son retour à la tête du RND. Ouyahia, qui a ouvert les hostilités en s'attaquant à la politique prônée par le gouvernement de Abdelmalek Sellal, calme ainsi le jeu. Après s'être particulièrement distingué par ses critiques vis-à-vis de l'action gouvernementale en appelant l'Exécutif à dire la vérité aux Algériens sur la situation financière et économique du pays, le SG par intérim du RND change de ton en allant jusqu'à louer les bienfaits de la révision du Code de procédure pénale qui vient «renforcer les droits des justiciables et mettre les cadres gestionnaires à l'abri des risques d'erreur judiciaire». En fin connaisseur des rouages de l'Etat, a-t-il senti le danger au point de faire un pas en arrière ? S'agit-il d'une stratégie de repli pour mieux rebondir ? L'avenir nous le dira. Même s'il est clair qu'il a, pour le moment, enterré sa hache de guerre.

Ahmed Ouyahia avait réuni députés et sénateurs du RND pour leur donner des orientations concernant l'attitude à prendre au cours de cette session, «tout en défendant les intérêts du peuple, sans se laisser entraîner dans la surenchère de l'opposition». Les propos d'Ouyahia contredisent frontalement ceux tenus par Sellal. Ce dernier avait en effet déclaré que le texte de la révision de la Constitution «est finalisé». Pour Ouyahia, la révision de la Constitution se fera «logiquement et probablement avant la fin de l'année» précisant que le projet était «en phase de finalisation», en totale contradiction avec les propos de Sellal. Sur le registre économique, Ouyahia n'aurait pas ménagé ses critiques envers Sellal pour son discours sur la crise, mais aussi sur les conséquences de l'application du fameux 87 bis. Par contre, il y a un seul point où les deux hommes semblent sur la même longueur d'ondes : le parti que compte lancer Madani Mezrag. Ouyahia emboîte le pas à Sellal et déclare que Mezrag n'a pas l'intention de créer un parti politique. «L'État ne le laissera pas faire» a-t-il dit. Le duel à fleurets mouchetés n'a duré que le temps d'un été qui aura été chaud….. chaud en retournements de situation.

Hocine Adryen

Ooredoo teste la 4G mobile

LA MINISTRE de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Houda-Imane Faraoun a effectué, jeudi 10 septembre 2015, une visite de travail au siège de Ooredoo à Alger. Accompagnée d'une importante délégation reçue par le management de l'entreprise avec à sa tête le Directeur Général M. Joseph Ged, la Ministre a visité les locaux et les installations de Ooredoo où elle s'est enquis des espaces de travail des employés et des principales installations sociales, commerciales et infrastructures techniques de l'entreprise notamment, le centre de données (Data Center), l'Espace Ooredoo et l'incubateur Ooredoo destiné aux jeunes start-up technologiques (t-Start et I-iStart).
Un exposé retraçant notamment l'historique, les performances, l'engagement sociétal et la stratégie en matière d'expérience client a été présenté à la Ministre lui donnant une large visibilité sur Ooredoo et sa contribution dans l'essor du secteur de la téléphonie mobile. De riches discussions s'en sont suivies portant sur les priorités du secteur. Au cours de cette visite, des tests démonstratifs de téléphonie mobile 4G ont été effectués avec succès en présence des membres de la délégation ministérielle et des médias nationaux.
Mme Faraoun a eu une séance de travail avec le DG d'Ooredoo pour renforcer la collaboration entre l'opérateur et le ministère de tutelle pour le développement du secteur des télécommunications en Algérie à moyen et long termes.

Djezzy et Algérie Poste signent un contrat-cadre

LE PRÉSIDENT exécutif de Djezzy, Vincenzo Nesci, et le directeur général d'Algérie Poste, Abdenacer Sayah, ont procédé le 10 septembre, à la direction générale de Djezzy à Dar El-Beida, à la signature d'un contrat-cadre, en présence de Mme Houda Imane Feraoun, ministre de la Poste et des TIC. Ont participé également à cette cérémonie Ghada Gebara, DG de Djezzy, ainsi que des administrateurs de la société qui représentent le Fonds national d'investissement (FNI) et les employés de Djezzy. A travers cet accord-cadre d'une durée de 5 ans renouvelable, Djezzy confie à son partenaire la réalisation de plusieurs prestations de services. Les premières déjà en cours d'exécution, sont : la vente de la recharge électronique « Flexy «, une prestation qui consiste à vendre par les bureaux de poste du crédit à la communication aux clients ; la notification des clients d'Algérie Poste par SMS, ainsi que les courriers hybrides (édition des envois et factures), un service de réalisation d'impression, de mise sous pli d'affranchissement et de distribution des envois aux destinataires. D'autres services seront également lancés progressivement durant la durée du contrat. Il s'agit de l'affranchissement des envois, l'encaissement des factures téléphoniques, la location de partie de bureaux de poste, le publipostage, le mailing non adressé, le courrier entreprise, le prélèvement sur compte CCP avec balayage, la consultation du solde et le barki@tic. La recharge du compte prépayé à partir du compte CCP, le payement de factures, la commande de carnet CCP, la commande de carte CCP, la consultation d'un mini-relevé du compte CCP, la consultation de l'état de commande de carte CCP, d'un carnet de chèque et le blocage de la carte CCP à partir d'une ligne Djezzy sont également prévus.

R. E.

EN ATTENDANT QUE LA DSA DÉSIGNE LES SITES PRÉVUS POUR LA CIRCONSTANCE À CONSTANTINE

Des points de vente de moutons dans les quartiers huppés

Les citoyens de plusieurs quartiers, dont certains réputés huppés, se plaignent depuis quelques jours de la prolifération, de façon anarchique, de points de vente de moutons.


DR

Des garages de villas aux rez-de-chaussée de bâtisses en construction, en passant carrément par les trottoirs, sont squattés par des dizaines de maquignons et autres citoyens reconvertis, pour la circonstance, en revendeurs de bétail. Bien que cela puisse faire des heureux, notamment parmi les enfants, les adultes habitant dans le voisinage en sont incommodés. Un citoyen irrité, rencontré à la cité Sidi Mabrouk, a tenu à expliquer : «Ces pratiques sont inacceptables, le crottin des moutons laissé à même le sol en fin de journée et les odeurs nauséabondes que dégage le cheptel nuisent à nos enfants mais aussi à l'environnement. Ces gens manquent de culture urbaine et rien ne les intéresse sinon le gain.»
Une petite virée nous a en effet permis de confirmer les dires de notre interlocuteur. L'un des revendeurs, qui a utilisé son garage pour la circonstance, a même eu l'audace de procéder à une extension de son « étable de fortune « sur le trottoir-même, rendant ainsi la circulation des piétons des plus difficiles. Les acheteurs et autres curieux sont en effet à l'origine d'un indescriptible tohu-bohu.
A la cité El-Mouna, quartier dont les habitants sont pourtant réputés fortunés, un citoyen a reconverti le garage de ville en bergerie. Proposant les bêtes pour des sommes oscillant entre 35 000 à 70 000 DA la tête, le vendeur, fonctionnaire de son état, nous a déclaré avoir pris son congé annuel pour la circonstance. Il n'a pas manqué d'assurer que cette année, les prix seraient à la portée de toutes les bourses.
Bien que l'on susurre du côté des grands éleveurs que les chutes de pluie, ces derniers jours, leur aient été très favorables et que, par conséquent, les prix seraient revus à la hausse avant le jour du sacrifice. Ce que nous a confirmé un fermier versé dans l'élevage dans la région de Hamma Bouziane, troisième commune de Constantine. Ce dernier affirme que la perspective de la sécheresse étant écartée, son cheptel aura désormais de quoi se nourrir. Aussi, il n'est nullement pressé de tout écouler avant l'Aïd-el-Adha. Alors que d'autres wilayas n'ont pas tardé à rendre publique la liste des points de vente dans, notamment, les grandes villes, à l'image d'Alger et Oran, les services agricoles de Constantine affichent un mutisme pour le moins intrigant. Aucune déclaration n'est venue mettre de l'ordre à deux semaines de la fête du sacrifice, sachant que parmi les acheteurs, certains ont tendance, pour diverses raisons, à acquérir leur mouton plusieurs jours avant l'Aïd.
Par ailleurs, certains maquignons et autres marchands de bétail de circonstance ne manquent pas d'afficher leur empressement à écouler au plus vite leur marchandise avant la montée en force des grands éleveurs des régions steppiques, dont ceux de Djelfa, Bou Sâada, Laghouat, ou encore ceux de Tébessa, à l'extrême Est, dont le mouton a acquis ces dernières années une bonne réputation. Une «invasion» qui, à ne pas en douter, fera baisser les prix.

Amine B.

MARCHÉS POUR LA VENTE DE MOUTONS DE L'AÏD-EL-ADHA DANS LA WILAYA D'ALGER

46 communes retenues

PAS MOINS de 46 communes ont été désignées pour abriter les 119 sites destinés à la vente des bêtes du sacrifice de l'Aïd afin de sauvegarder l'environnement, a indiqué la Direction de la réglementation et des affaires générales de la wilaya d'Alger. La wilaya a adressé, le 10 septembre dernier, une correspondance aux walis délégués leur enjoignant d'informer les P/APC de la décision concernant la désignation des lieux destinés à la vente de moutons pour l'Aïd-el-Adha.
La wilaya a indiqué que les services de sécurité et vétérinaires, ainsi que ceux de l'environnement doivent veiller à l'application de cette décision. Cette dernière désigne les communes concernées, à l'est, à l'ouest au nord et au sud de la wilaya. A l'est de la wilaya, Rouiba, Réghaïa et Heraoua sont parmi les APC concernées alors qu'à l'ouest, ce sont Zeralda, Baba Hassen et El-Achour qui sont désignées pour abriter les sites de vente. Birkhadem, Bir Mourad Raïs et Gué de Constantine font aussi partie de ces communes vers lesquelles les citoyens peuvent se diriger pour l'achat du mouton. La décision stipule que tous les points de vente anarchiques seront fermés et que les bêtes seront saisies. La wilaya met également l'accent sur l'hygiène de l'environnement en recommandant des opérations quotidiennes de nettoyage des sites de vente et de leur entourage, même après l'Aïd. La wilaya indique également que certaines de ces communes abritent 32 permanences, dans lesquelles activeront 145 vétérinaires mobilisés pour assurer le contrôle de ces sites, outre deux équipes itinérantes qui sillonneront les différents quartiers de la capitale le jour de l'Aïd pour inspecter l'opération du sacrifice. Il convient de signaler que les abattoirs d'Hussein Dey, d'El-Harrach, des Eucalyptus, de Rouiba, de Zéralda et de Bordj El-Kiffan seront ouverts aux citoyens le jour de l'Aïd-el-Adha.

S. N.

PROTECTION CIVILE À BÉJAÏA

Une journée de formation en secourisme de masse

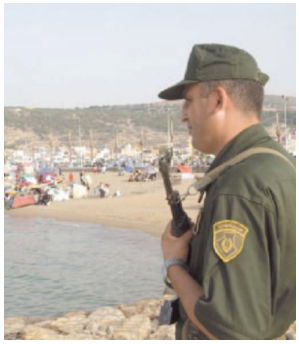
LA DIRECTION de la protection civile de la wilaya de Béjaïa compte dispenser une journée de formation et de vulgarisation sur le secourisme de masse à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des premiers secours, correspondant au deuxième samedi du mois de septembre de chaque année. Cette journée se tiendra au niveau de l'esplanade de la gare routière de la ville de Béjaïa et «entre dans le cadre de la promotion de secourisme destiné au grand public, en application des orientations et directives de M. le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, relayées par la direction générale de la Protection civile», indique un communiqué de presse de la direction de la Protection civile de la wilaya.
«Cette initiation au première geste qui sauve, sera assurée par un médecin et officier de la Protection civile, dont l'objectif principal est d'encourager les valeurs d'entraides, d'assistance aux personnes en détresse et apprendre aux citoyens les comportements adaptés pour faire face aux multiples risques quotidiens, sur les lieux de travail, à la maison et dans tout endroit…», soutient-on dans le communiqué signé par le lieutenant Fatsah Soufi. Cette journée de formation se traduira par un programme comprenant des exercices pratiques en direction de la population de différents âges à laquelle il sera transmis les connaissances nécessaires pour la bonne exécution des gestes à prodiguer aux victimes afin de préserver leur intégrité physique, avant l'arrivée des secours. A ce sujet toujours, il est fait état de 73 695 personnes formées dont 13 694 femmes (secouristes familles) au niveau national au 2 août dernier, 1369 secouristes dont 223 femmes formés à Béjaïa. En ce qui concerne le secourisme volontaire, il est fait état de 2557 secouristes volontaires de proximité, dont 392 femmes formées. Ces derniers sont répartis en 241 groupes au niveau national, dont 60 SVP à Béjaïa, parmi lesquels se trouvent 10 femmes. La formation en secourisme dans le cadre de la convention DGPC/MJS, fait partie aussi de ce bilan qui fait état également de 688 apprenants dont 129 femmes secouristes formés au niveau national.

N. Bensalem

BILAN DU PLAN DELPHINE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

10 000 personnes arrêtées durant la saison estivale

La Gendarmerie nationale a présenté hier, lors d'un point de presse au siège du Commandement à Alger, le bilan d'activité de ses unités durant la saison estivale, et ce, dans le cadre du plan Delphine. Le bilan fait état de 10 000 présumés criminels qui ont été interpellés durant cette période suite à des opérations coup-de-poing exécutées par les unités d'intervention.



Parmi les personnes interpellées, 7 883 individus l'ont été par les gendarmes relevant de la police judiciaire dans le cadre des affaires liées au crime organisé et au crime des lois spéciales. La mise en place de barrages fixes, de patrouilles mobiles et d'opérations de surveillance aérienne ont permis durant la saison estivale passée de cerner la criminalité, a commenté la Gendarmerie nationale dans un communiqué rendu public hier. Le plan Delphine, mis en place depuis l'année 2001 et actionné à chaque saison estivale, est destiné à la sécurisation des lieux touristiques, des stations balnéaires et des plages ainsi que des forêts et routes nationales. Durant la saison estivale, les gendarmes ont mis en place un dispositif sécuritaire spécial à travers 254 plages, ce qui représente 72% des plages sécurisées à l'échelle nationale. Plus de 44 000 gendarmes ont été enrôlés durant la période estivale dans le cadre du plan Delphine, tandis que 4 500 véhicules, 3 700 motocyclistes, 12 hélicoptères et 59 brigades cynophiles ont été mobilisés dans le même sillage.

Exploitant l'ensemble des moyens, la Gendarmerie a exécuté 518 opérations coup-de-poing qui se sont soldées par l'arrestation de 2 088 présumés criminels impliqués dans divers délits et crimes, est-il indiqué. Aussi, les brigades de la Gendarmerie nationale ont exécuté durant la même période 135 518 services, dont 110 487 opérations concernant le contrôle des lieux de grande affluence, tels que la sécurisation de l'environnement, le contrôle des voies rapides, la surveillance des barrages, des plages et des forêts visitées par des familles. Durant ces opérations, les gendarmes ont effectué 710 841 identifications de personnes et 232 230 autres de véhicules, ce qui a donné lieu à l'arrestation de 2 088 individus recherchés, alors que 246 véhicules volés ont été récupérés, est-il ajouté. Concernant la police des routes, les pelotons d'autoroute de la gendarmerie ont exécuté 6 508 délits, 2 231 infractions, dressé 71 442 amendes et opéré 67 046 retraits de permis de conduire. Par ailleurs, dans le cadre de l'activité de la police administrative, les gendarmes ont traité 4 198 affaires durant la saison estivale.

151 opérations exécutées contre les squatteurs de plages

Durant chaque saison estivale, des individus squattent les plages pour en tirer profit, devant la présence massive d'estivants. Pour cette saison estivale, certains de ces individus, qui se sont formés en groupe, n'ont pas hésité à squatter des plages en installant leurs propres parasols, chaises et tables contre des prix fous.

En réaction, les gendarmes ont exécuté des opérations qui se sont soldées par la saisie de 9 543 chaises, 154 tentes, 2 793 tables et 2 152 parasols dans le cadre de 151 affaires traitées entre juin et août. Parmi ces affaires, explique-t-on, 51 cas de détournement de parkings, 13 affaires liées à l'occupation des plages sans autorisation des APC. D'autre part, les gendarmes de la protection de l'environnement ont enregistré 470 infractions durant la période allant du 1er juin au 31 août dernier. La plupart des infractions ont concerné la présence de décharges sauvages, le contrôle d'usines et de commerces de produits alimentaires.

1 460 cas d'intoxications dont 5 mortels

La saison estivale de cette année a été marquée par la multiplication de cas d'intoxications dans les camps de vacances et lors des fêtes de mariage. Selon le bilan de la Gendarmerie, durant cette période 1 460 cas d'intoxications ont été recensés dont 5 mortels. Ce qui représente une hausse de 75% par rapport à la même période de l'année passée. Le plus grand nombre de cas a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec 278 estivants intoxiqués suite à la consommation de produits alimentaires avariés. La ville de Béjaïa suit avec 142 cas, tandis qu'à Skikda 85 estivants ont été intoxiqués dans les mêmes circonstances.

14% des affaires traitées sont liées au crime organisé

L'activité de la police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale a été fortement présente durant la saison estivale devant la montée du crime organisé. De juin à août, les gendarmes de la PJ ont traité 9 348 affaires, dont 57% concernant les crimes des lois spéciales, alors que 14% des affaires sont liées au crime organisé. Au total, 7 883 présumés criminels ont été arrêtés dont 2 022 ont été placés en prison, a souligné la Gendarmerie.

Concernant la lutte contre le crime organisé, les gendarmes de la PJ ont saisi, durant la saison estivale, 12,6 tonnes de cannabis et 95 353 comprimés de psychotropes et ce, dans le cadre de 372 affaires traitées.

F. Sofiane

CONTREBANDE DANS LE SUD

Saisie de 35 tonnes d'aliments et 3 000 litres de carburant

UN AUTRE détachement de Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam/ 6e région militaire, a intercepté le 10 septembre 2015, lors d'une patrouille de reconnaissance, un semi-remorque et 35 tonnes de denrées alimentaires, indique le ministère de la Défense national (MDN) dans un communiqué. De même, les éléments de la Gendarmerie nationale de Bordj Badji Mokhtar ont saisi 3 000 litres de carburant. A Ouargla, un contrebandier a été arrêté en possession de plus de 1 100 boites de cigarettes, indique également le ministère de la Défense national dans un communiqué. " Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, et après exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Ouargla/4e région militaire et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté un contrebandier et ont saisi un véhicule tout-terrain et 1 160 boites de cigarettes", lit-on dans le communiqué.

Par ailleurs, et suite à un appel de détresse reçu par le poste d'observation de Ras El-Hamra à Annaba, les unités des gardes-côtes relevant de la Façade maritime Est/5e région militaire "ont intervenu à l'aube du 09 septembre 2015, à 04 heures du matin, pour une mission d'assistance et de sauvetage de neuf pêcheurs à bords de leur chalutier qui était dans des conditions difficiles, et ayant une deuxième embarcation coulée", a souligné la même source. L'opération d'assistance et de sauvetage des neufs pêcheurs "a pris fin à 05 h30 du matin du même jour", conclut le communiqué. **M. B.**

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Six morts et 25 blessés en 48 heures

SIX PERSONNES ont trouvé la mort et 25 autres ont été blessées dans neuf accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 48 heures au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec deux morts et un blessé dans le renversement d'un véhicule léger sur la route nationale 40 au niveau de la commune de Aïn Bouchkif, note la même source. Par ailleurs, trois cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période, à Mostaganem, Mascara et Sétif, selon le même bilan.

R. N.

DÉTOURNEMENT D'IMPORTANTES QUANTITÉS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES VERS LE MAROC

Le procès renvoyé suite à l'absence des avocats

Le président de la 9e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, Amrani Abdenour, a renvoyé, jeudi dernier, le procès après cassation des accusés impliqués dans le transfert illégal de produits pharmaceutiques vers le Maroc, et ce suite à l'absence des avocats de la défense.

Le procès, qui devait se dérouler dans la salle 1 de la cour d'Alger, sise au Ruisseau, revient après que les juges de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême eurent répondu favorablement au pourvoi en cassation formulé par les avocats de la défense constitués dans cette affaire.

Les avocats de la défense ont finalement eu gain de cause, les juges de la plus haute instance ayant relevé plusieurs anomalies dans le procès en appel qui s'est déroulé en 2013. Parmi les carences relevées, les juges de la 2e instance judiciaire n'avaient pas spécifié les questions pour chacun des mis en cause.

Pour rappel, les juges de la cour d'appel d'Alger avaient prononcé des peines conformément à la demande du procureur général d'Alger, qui avait requis l'aggravation des peines contre les accusés impliqués dans le détournement d'importantes quantités de produits pharmaceutiques vers le Maroc, estimant que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation étaient formelles, notamment en ce qui concerne la détention de plusieurs marques de médicaments en pénurie, à l'instar de 60 boîtes de Profil, 10 flacons d'anesthésie, 180 unités de fil utilisé dans les interventions chirurgicales. Les mis en cause, qui sont incarcérés à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach suite à l'ordonnance du juge d'instruction du tribunal de Bir Mourad Raïs – celui-ci s'est dessaisi du dossier en faveur de son collègue du pôle judiciaire – sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, dont création d'une association de malfaiteurs, dilapidation de deniers publics en procédant au détournement d'importantes quantités de produits pharmaceutiques, faux et usage de faux dans des documents administratifs et officiels et enfin surfacturation. Les personnes incriminées, selon les premiers éléments de l'enquête préliminaire menée par la police judiciaire de la sûreté d'Alger, ont procédé à l'acheminement de médicaments vers l'étranger, plus particulièrement vers le Maroc, en utilisant des manières fallacieuses et douteuses caractérisées par l'usage de prête-noms, notamment celui d'un Yéménite, dont les investigations menées se sont avérées vaines. Le trou financier causé à l'institution hospitalière dans laquelle ils travaillaient dépasserait 2 millions de DA. Il convient de signaler que les médicaments transférés illégalement étaient destinés aux patients atteints de maladies chroniques tels les asthmatiques et les cancéreux.

Au cours de l'enquête préliminaire, de l'instruction judiciaire et même à leur passage à la barre, les accusés ont nié tous les faits qui leur avaient été reprochés, estimant «faire l'objet de coups fomentés par des ex-responsables de cette infrastructure hospitalière».

Pour rappel, l'un des inculpés a été arrêté au niveau de la gare d'Agha, à bord du train en provenance d'Oran, en possession d'un cabas contenant pas moins de 54 boîtes de NOROCOV, produits que les chirurgiens utilisent dans les interventions compliquées. En outre, des peines de sept ans de prison ferme assortis de plusieurs amendes ont été prononcées contre ces derniers par la présidente du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'hamed. Les mis en cause avaient été condamnés à des peines allant de trois à cinq ans de prison ferme assortis d'amendes variant entre 200 000 et 500 000 DA pour chacun des cinq accusés.

Redouane Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LAGHOUAT
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE LAGHOUAT

AVIS DE CONCOURS SUR TITRE 2015

L'Etablissement public hospitalier de Laghouat lance une opération de recrutement par voie de concours sur titre pour les grades suivants :

Grade	Nbr	Etablissement concerné	Condition de recrutement	Mode de recrutement
Médecin généraliste de santé publique	13	Etablissement public hospitalier de Laghouat	Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	CONCOURS SUR TITRE

Constitution du dossier :
- Une demande manuscrite (adresse complète + N° TEL)
- Copie légalisée de la carte nationale
- Copie du diplôme légalisée.
- Relevé de notes de la 6eme année.
- Fiche de renseignements (à remplir par le candidat)

Recrutement concours sur titre 2015 :
- Un certificat de travail qui précise le poste occupé et l'expérience du candidat (légalisé par la CNAS concernant le secteur privé) (si disponible).
- Un certificat de major de promo (si disponible).
- Un certificat qui prouve la formation supérieure dans la même spécialité (si disponible).
- Un certificat qui prouve les travaux et les études réalisés par le candidat dans la même spécialité (si disponible).

N. B. : - Les dossiers doivent être adressés **à l'Etablissement public hospitalier de Laghouat RN n° 01 Laghouat**, dans un délai ne dépassant pas les **15 jours** à compter de la 1ère publication de cet avis.
- **Les candidats non retenus pour participer aux concours peuvent introduire un recours devant l'autorité ayant pouvoir de nomination.**

Le directeur

Le Jeune Indépendant **du 13/09/2015 / ANEP N° 344 065**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA - DAIRA DE BLIDA - COMMUNE DE BLIDA
DIRECTION DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES - BUREAU DES MARCHES PUBLICS
N° 630/2015.

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE N° 595/2015.

Le président de l'Assemblée populaire communale de la ville de Blida, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis de gré à gré après consultation **ouverte n°470 paru le 29 juin 2015, concernant : les assurances diverses de la commune de Blida repartie en lots** : **Lot n° 01 : flotte automobile** - **Lot n° 02 : patrimoine communal** - **Lot n° 03 : responsabilité civile** que l'avis d'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux : ***le Jeune Indépendant*** le 15/08/2015 et ***El Michwar Essiassi*** le 16/08/2015, est annulé à la Société nationale d'assurance « **SAA** », représentée par son Directeur **BEN REKIA TOUHAMI**, dont le siège social est à : **RUE BIRENE M'HAMED MOUZAIA BLIDA,** n° d'immatriculation fiscale **09160060971 :**

Critère de choix

Le soumissionnaire	Lot n° 01 : flotte automobile			Lot n° 02 : patrimoine communal			Lot n° 03 : responsabilité civile			Observation
	Montant (TTC)	*Note technique*	*Note financière*	*Montant (TTC)*	*Note technique*	*Note financière*	*Montant (TTC)*	*Note technique*	*Note financière*	
Société nationale d'assurance "SAA"	1.026.289,32	60	30	1.723.972,84	60	20.04	130.816,44	60	16.24	Le mieux disant
		90			80.04			76.24		

et ce, en raison procédure non conforme à la réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 13/09/2015 / ANEP N° 344 090**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA AIN DEFLA
DAIRA DE ROUINA
COMMUNE DE ROUINA
NIF : 098444165123914

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 49 et 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation restreinte n° 27/2015 datée le 16/08/2015, vu le procès-verbal de la commission communale d'évaluation des offres du 08/09/2015 que le projet indiqué ci-dessous est provisoirement attribué comme suit :

N°	Objet	Entreprise	N° fiscal	Montant en TTC (DA)	Délai de réalisation	Note technique	Observation
01	Aménagement et revêtement de la route reliant douar El Bouakhech et douar Zeboudj sur 01 km	E.T.R.B BOUNEDJMA HELIMA	296844010004833	15.233.283.00 DA	Quatre (04) mois	59.5	Moins disant

Les soumissionnaires désirant connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher des services de la commune dans un délai de **03 jours** à partir de la publication de cet avis dans les journaux ou dans *le BOMOP*.
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **10 jours** qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission communale des marchés publics.

LE P/APC

Le Jeune Indépendant **du 13/09/2015 / ANEP N° 344 147**

Pour tout pèlerinage, un bilan spirituel s'impose au préalable !

Le va-et-vient entre la station As-Safā et celle de Marwa, n'est autre qu'une recherche insistance de la miséricorde de Dieu et de Sa satisfaction. Le regroupement à Arafat, lui, est le moment où la ferveur des âmes et l'aspiration des cœurs, atteignent leur point culminant, par des invocations sincères et confiantes en la Miséricorde divine. Quant à la lapidation qui intervient après l'illumination des cœurs à Arafat, elle symbolise l'aversion et le rejet des penchants maléfiques de l'âme et de ses passions et exprime la détermination et la sincérité du pèlerin à se débarrasser, à travers le geste de lapidation, des scories qui entachent la pureté de son âme.

Par Cheïkh Tahar Badaoui



Enfin, le rite du sacrifice qui constitue l'apothéose dans le cheminement du pèlerin sur la voie de la pureté et de la félicité, symbolise la volonté d'être prêt à se sacrifier corps et âme pour le bien être d'autrui, de défendre là où l'on se trouve par n'importe quel moyen, les causes nobles et justes ; comme elle traduit la joie de répandre le sang de la tyrannie, de l'oppression, par la même main désireuse de contribuer au triomphe de la vertu.

C'est aussi un symbole de sacrifice et de rédemption en présence des serviteurs purs et vertueux du Seigneur. C'est là le véritable sens du pèlerinage ainsi que ses desseins voulu par Dieu. Cet acte cultuel à l'instar de tous les autres actes d'adoration, ne vise en vérité qu'à rendre concret le sens de la soumission totale à Dieu, et de la fidélité à Ses enseignements, en réalisant Sa volonté par une confiance sincère et inébranlable en Ses desseins et en Son assistance.

En outre, le pèlerinage, de par ses lieux sacrés, illuminés par la Lumière divine et imprégnés de Sa douce Présence, donne aux croyants l'occasion de dépasser toutes les contingences terrestres pour revenir à leurs nature innée, telle que Dieu l'avait conçue, à savoir une humanité dévouée au culte de l'unicité de Dieu, reconnaissant Sa seigneurie, et se consacrant à les concrétiser dans la réalité de sa vie quotidienne.

C'est pourquoi la devise du pèlerin tout au long des étapes du pèlerinage, est ce chant divin envoûtant qui arrache l'âme du royaume de ce bas monde, pour l'entraîner vers le royaume du Ciel où les croyants attestent sur eux-mêmes de leur retour à Dieu et de leur réponse spontanée à leur Seigneur.

Ils attestent également de Son unicité, tant à Son essence que dans Sa royauté, tant dans Ses bienfaits innombrables que dans Ses mérites, et tant de Sa direction des affaires du monde que dans leur gestion.

«Je suis à Toi ô Seigneur ! Me voici répondant à Ton appel ! Je suis debout devant Ta porte, en attendant Tes ordres, pressé de les exécuter, sans aucune hésitation ni faiblesse. C'est Toi, l'Un, l'Unique, dont on ne peut ignorer l'appel, et vers qui les âmes accourent. Tu es l'Un, l'Unique, le Seigneur des grâces innombrables que personne ne peut nier ; le Seigneur de la puissance qui ne connaît pas de faiblesse ; le Seigneur du pouvoir réel dans le Ciel et sur Terre. Que Toi exalté ! Me voici à Toi Seigneur ! Me voici à Toi ô Toi qui n'a pas d'associés. C'est Toi qui es digne de louange et c'est à Toi qu'appartient la grâce de même que le Royaume. Ô Toi qui n'a pas d'associés». «Dis : En vérité, ma prière, mes actes, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu, Seigneur de l'Univers». (Sourate dite : «Al An'ām» ou dite «Les Bestiaux» Verset 162).

5°) Les secrets dans la prière d'Abraham

A la lumière de ce qui précède, nous pouvons peut être comprendre le sens de la prière adressée par Abraham (Sur Lui le Salut) à Dieu lorsqu'il acheva la construction de la Ka'ba et y installa sa famille tout autour : «Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens. Et nourris-les de fruits. Peut être en seront-ils reconnaissants ?». (Sourate dite «Ibrahim» ou dite «Abraham» Verset 37).

Le mot «cœurs», utilisé par notre Patriarche, Salut Divin Sur Lui, ne saurait signifier les va et vient des uns et des autres, accomplissant mécaniquement les rites du pèlerinage, sans en connaître le sens. Non, loin de là, le mot «cœurs» signifie que la Communauté musulmane notamment, se constitue comme un corps indivisible dont le cœur embelli par le Grand amour divin et dont les membres, soumis à la Volonté du Seigneur, telle que le qualifia le Prophète Mohammed, dans une de Ses allocutions : «Les croyants sont tels un même corps, si l'un des organes souffre d'un mal quelconque, tous les autres membres alors, en pâtissent également, et y répondent par fièvre et veillée.»



6°) Les avantages du Pèlerinage

Ces nobles avantages ont été mis en exergue par le Verset coranique qui a appelé les gens au pèlerinage :

«Et fais aux gens une annonce pour le pèlerinage. Ils viendront vers Toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné, pour participer aux avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, pour le cheptel qu'Il leur offert. «Mangez-en vous-mêmes et nourrissez en le besogneux misérable. Puis, qu'ils mettent fin à leurs interdits (qu'ils nettoient leurs corps), qu'ils s'acquittent de leurs vœux, et qu'ils fassent les circumambulations autour de l'Antique Maison». (Sourate dite «Al Hajj» ou dite «Le Pèlerinage» , Verset 27 à 29).

Ces bienfaits inhérents au pèlerinage dont jouissent les pèlerins ne sont point particuliers à tel ou tel rite ou à tel ou tel lieu saint ; non, ils englobent, de par leur caractère global et absolu, tout ce qui vise l'intérêt de l'individu et de la collectivité sur les plans moral, et spirituel. En effet, la purification de l'âme et l'effort pour se rapprocher de Dieu sont des avantages ; la concertation en vue de tracer des plans et d'établir des programmes scientifiques et culturels, le travail en commun pour soutenir les mouvements de la Prédication ou l'effort de prêcher les valeurs de l'Islam à travers toute la planète, les dispositions prises pour préserver la personnalité musulmane et aussi l'avantage de donner à celle-ci une forme harmonieuse, fortement équilibrée, liant l'utile à l'agréable, le droit au devoir, enfin, le bien être d'ici bas au bonheur de l'Au-delà.

Il est insensé – et c'est à Dieu qu'appartiennent les desseins majeurs – de penser que les buts du pèlerinage ne seraient que de tourner simplement autour de la Maison sacrée ou de se regrouper à la station de Arafat ! Dieu peut-être adoré n'importe où et peut exaucer ceux qui l'invoquent n'importe où, et comme il l'entend. «A Allah seul, appartiennent l'Est et l'Ouest. Où que vous vous retournez, la Face d'Allah y est donc présente, car Allah en possession d'une Grâce immense, et Omniscient.» (Sourate dite «Al-Baqarah» ou dite «La Vache», Verset 115).

Les nobles objectifs du pèlerinage, comme le souligne la Sourate dite : «Le Pèlerinage», sont d'une part, que les monothéistes se rassemblent en même temps et dans des mêmes Lieux sacrés, pour en témoigner glorieusement de ses avantages multiples et variés et d'autre part, qu'ils se purifient de leurs souillures, et par là même, se purifier le cœur et la raison de telle sorte que la Communauté musulmane dans son ensemble arrive à se forger la volonté de s'unir, de s'entraider de faire face à toutes les contraintes démolissant les valeurs de l'Islam et embrouillant le chemin de la Vertu.

Purifier le cœur, c'est le purifier des influences néfastes des passions charnelles et des mauvais penchants. Purifier la raison, c'est la débarrasser des doutes et autres conjectures. Purifier enfin la communauté, c'est la libérer de la domination de l'ignorance, de la pauvreté et du pouvoir de tous les usurpateurs. **C. T. B.**

(A suivre)

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 13/09/2015 / ANEP ALGER**

ARABIE SAOUDITE

La Mecque : 90 morts dans la chute d'une grue sur la Grande Mosquée

Pas moins de 90 personnes ont été tuées et près de 200 blessées vendredi lorsqu'une grue s'est effondrée sur la Grande mosquée de La Mecque, dans l'ouest de l'Arabie saoudite, un drame qui survient à une dizaine de jours du Hajj, grand pèlerinage des musulmans.

La défense civile a indiqué sur qu'au moins 87 personnes avaient péri et 184 avaient été blessées dans l'accident. Le porte-parole des deux saintes mosquées (La Mecque et Médine), Ahmed ben Mohamed al-Mansouri, cité par SPA, a indiqué que la grue était tombée à 17H10 (14H10 GMT) « en raison de vents violents et de fortes pluies ».

Des photos circulant sur les réseaux sociaux ont montré des corps ensanglantés gisant dans une cour de l'immense mosquée sur laquelle s'est fracassée la grue. Une vidéo diffusée sur YouTube montrait des personnes hurlant et courant juste après qu'un énorme fracas a été entendu. Un énorme nuage de fumée y est aussi visible.

Le gouverneur de la région de La Mecque, le prince Khaled al-Faiçal a ordonné l'ouverture d'une enquête, et se dirigeait vers la mosquée, selon le compte officiel Twitter @makkahregion. Des militants sur internet ont créé un hashtag sur Twitter, exhortant les habitants de La Mecque à donner du sang dans les hôpitaux de la région.

La Grande mosquée est généralement bondée le vendredi, jour hebdomadaire de repos et de prière.



Vers la destruction totale des sites historiques

Sous prétexte de se soucier du confort et de la sécurité des pèlerins, le régime des alSaoud poursuit un énorme projet et est actuellement en cours pour agrandir la superficie de la mosquée de 400.000 mètres carrés, ce qui permettrait d'accueillir jusqu'à 2,2 millions de personnes à la fois. La mosquée, dont la partie la plus ancienne date du 16e siècle, est ainsi entourée de plusieurs grues utilisées pour exécuter ces travaux.

De l'avis des experts et des spécialistes des monuments historiques, il s'agit d'une politique de démolition des monuments islamiques de la région du Hijaz de manière méthodique et bien planifiée. Rappelons à ce titre que plusieurs médias ont fait état de ce « projet d'expansion » : « le plus grand qui puisse affecter la ville tant au niveau de son histoire que de sa géographie naturelle. »

En effet le projet vise la démolition de sept célèbres mosquées, situées dans le voisinage de la mosquée du Prophète (Aâlay'hi salat wa salam), datant de plus de 14 siècles. Parmi les vieilles mosquées qui seront démolies et qui sont situées au sud-ouest d'alWaqiaa : la mosquée de l'Imam Ali ben Abi Talib, la mosquée d'Abu Bakr et la mosquée d'Omar bin al-Khattab. Leur emplacement indique où les califes avaient construit leur sièges dans la bataille des Ahzab. Sans oublier la démolition de la mosquée alGhamama où le Prophète (Aâlay'hi salat wa salam) a effectué sa dernière prière de l'Aïd en 631.

Djamel Zerrouk

SELON TÉHÉRAN

Les Etats-Unis n'avaient pas d'autre choix qu'un accord sur le nucléaire

LE MINISTÈRE iranien des Affaires étrangères a déclaré vendredi que les Etats-Unis n'avaient pas d'autre choix que de conclure un accord nucléaire avec Téhéran, après une tentative ratée des Républicains de bloquer le texte, selon les médias iraniens. « Le président des Etats-Unis tente vainement de revendiquer les fruits des négociations sur le nucléaire mais la vérité...est que les Etats-Unis n'avaient pas d'autre choix que d'abandonner leurs demandes excessives », a estimé la porte-parole du ministère iranien des Affair es étrangères, Marzieh Afkham.

Les Etats-Unis « étaient contraints de négocier » l'accord avec l'Iran après « l'échec de la politique américaine de sanctions et de menaces », a-t-elle poursuivi. Et d'ajouter : « Pendant que les chancelleries des 5+1 essayent de rétablir leurs relations avec l'Iran et d'attirer la confiance du peuple iranien, le gouvernement américain reste le seul à proférer, sous pression des lobbys sionistes, des déclarations infondées et injustifiables », soulignant que « l'Iran représente l'axe de la stabilité et de la sécurité de la région ».

Et de poursuivre : « Tout le monde sait que les démarches et les agissements provocateurs et bellicistes du régime sioniste se trouvent à l'origine de l'insécurité et de l'instabilité de la région ; tant que les Etats-Unis soutiennent ce régime, ils sont complices de ses crimes » , notant que « le monde sera plus sûr et en sécurité lorsque l'administration américaine renoncera à ses comportements arrogants et qu'elle s'opposera aux actions déstabilisatrices et bellicistes de ses alliés et aussi quand elle abandonnera ses agissements politiques dans la région comme la vente d'armements militaires sophistiqués, le soutien aux agresseurs qui attaquent les Palestiniens, les Syriens, les Irakiens et les Yéménites. Ce ne sont que des exemples qui prouvent que les mesures adoptes par le gouvernement américain vise à déstabiliser la région ».



R. I.

SELON LE HCR

850.000 migrants gagneraient l'Europe d'ici 2016



LE NOMBRE de personnes traversant la Méditerranée pour trouver asile en Europe devrait s'élever à 850.000 d'ici 2016, rapporte le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Toujours selon le HCR, plus de 366.000 personnes souhaitant solliciter une protection internationale en Europe ont déjà effectué le trajet cette année, et 2.850 sont morts ou ont été portés disparus. Le HCR note que la majorité des réfugiés viennent de Syrie (51%). Ils quittent leurs maisons en raison du conflit armé et de la détérioration des conditions pour les réfugiés dans les pays voisins, car le financement des programmes d'aide manque. Les Afghans représentent 14% du total, les Erythréens 3%, les Irakiens 4%, les Somaliens et les Soudanais 2% chacun.

SAAKACHVILI

L'économie de l'Ukraine proche de celledu Gabon

PAR SON NIVEAU de développement économique, l'Ukraine est proche du Gabon, estime le gouverneur d'Odessa (sud) et ancien président géorgien, Mikhaïl Saakachvili. « Le PIB ukrainien a chuté de 184 à 115 milliards de dollars. C'est-à-dire que par habitant, nous nous approchons à grands pas du Gabon », a précisé le responsable intervenant dans une émission télévisée vendredi. Le Gabon est un Etat centrafricain qui comptait 1,5 million d'habitants en 2012. Grâce aux réserves naturelles de pétrole, de gaz, de minerai de manganèse et d'uranium, il fait partie des pays les plus riches d'Afrique. En 2014, le Gabon occupait le 54e rang du classement du FMI en fonction du PIB par habitant (selon la parité de pouvoir d'achat), alors que l'Ukraine détenait la 105e place.

NEW YORK :

Obama ne séjournera pas dans un hôtel racheté par les Chinois

LE PRÉSIDENT américain Barack Obama ne séjournera pas à l'hôtel Waldorf Astoria de New York durant l'assemblée générale de l'Onu ce mois-ci, après que l'hôtel a été racheté par une compagnie d'assurance chinoise. Selon le porte-parole de la Maison Blanche Josh Earnest cité par le quotidien britannique Guardian, le président et la délégation américaine résideront dans un palace situé à proximité. « Il y a une série de considérations qui influencent les lieux où séjourne le président quand il n'est pas à la Maison Blanche », a-t-il indiqué.

DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT -

« Pourquoi pas nourrir les villages de France des migrants qui ont des professions différentes. Toutes les professions sont sur la route, sans exception, il y a des médecins, des boulangers, des garagistes… Et à ce moment-là, on montrerait la France comme un modèle. On dirait : regardez, ils ont fait des villages. On pourrait rouvrir les écoles, rouvrir des postes »

Charles Aznavour, chanteur français

« Après la guerre menée contre eux par leur propre gouvernement, en premier lieu contre la population du Donbass, plus de deux millions de citoyens ukrainiens ont fui en Russie. Pas en Europe, pas même dans les autres régions de l'Ukraine, dont ces personnes sont pourtant citoyens, mais bien en Russie »

Mikhail Gamandiy-Egorov, analyste politique russe

« L'Iran exploite actuellement 12 vieux Mirage F-1BQ, réfugiés d'Irak, mais l'armée de l'air iranienne ne veut plus des vieux et couteux avions français. Alors ils ont opté pour 24 avions bon marché (J-10) de la Chine, le contrat s'élevant à près de 1 milliard de dollars »

Valentin Vasilescu, journaliste au média alternatif « reseauinternational.net »

SELON L'OMS

Aucun nouveau cas d'Ebola enregistré depuis une semaine en Guinée

UNE SEMAINE s'est écoulée sans qu'on enregistre de nouveau cas d'Ebola en Guinée, une première depuis mars 2014, a annoncé le Dr Bruce Aylward, responsable de la lutte contre l'épidémie qui frappe l'Afrique de l'Ouest pour l'OMS. «A compter d'aujourd'hui, cela fait sept jours qu'il n'y a pas eu de cas d'Ebola» en Guinée, a déclaré M. Aylward, lors d'une conférence de presse à Genève. «C'est la plus longue période enregistrée sans nouveau cas d'Ebola en Guinée depuis mars de l'an dernier», a-t-il dit. Il a souligné que la prudence restait de mise car la période d'incubation du virus est de 21 jours. Toutefois, a-t-il relevé, cela signifie que «la maladie est de mieux en mieux contrôlée», et ce malgré la saison des pluies qui rend encore plus complexe la surveillance de l'épidémie en rendant notamment certaines routes presque impraticables dans la région. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, partie en décembre 2013 du Sud de la Guinée, a fait plus de 11.300 morts pour plus de 28.100 cas, un bilan sous-évalué, de l'aveu même de l'OMS. Plus de 99% des victimes se concentrent en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia. L'OMS espère mettre un terme à l'épidémie d'ici fin 2015, et prépare actuellement avec les autorités des pays concernés «la phase 3» de la réponse à l'épidémie. Elle consiste notamment à contrôler les «risques résiduels» de réapparition de la maladie liés à la persistance du virus chez ceux qui ont survécu.

Nouvelle déficience dans un laboratoire biologique du Pentagone

DES INSPECTIONS dans un laboratoire du Pentagone travaillant sur les armes biologiques ont mis en évidence un problème d'étiquetage d'échantillon de bacilles de la peste, a indiqué le Pentagone. Les inspections faisaient suite à la découverte au printemps d'échantillons de bacilles de la maladie du charbon mal inactivés expédiés par le laboratoire militaire de Dugway (Utah, Ouest). Cette affaire a conduit le Pentagone à décréter un moratoire sur la production et l'expédition des substances biologiques sur ces sites, et une révision générale des procédures de sécurité dans ses laboratoires. Selon le porte-parole du Pentagone Peter Cook, les inspecteurs des Centres de contrôle et de prévention (CDC), organisme fédéral de santé publique, ont trouvé un échantillon de bacilles de la peste au laboratoire militaire chimique et biologique d'Edgewood (Maryland, Est).
L'échantillon ne se trouvait pas dans l'enceinte confinée du laboratoire, mais à l'extérieur de celle-ci, dans un réfrigérateur, a-t-il ajouté. Le CDC a soulevé la question de savoir s'il s'agissait d'une substance infectieuse ou non infectieuse», a déclaré le porte-parole.
Des tests pratiqués par l'armée de terre américaine, à qui appartient le laboratoire, «ont déterminé que c'était non-infectieux», a-t-il poursuivi. Mais «un test supplémentaire est en cours» pour vérifier que c'est exact, a-t-il ajouté. Le porte-parole a aussi précisé qu'il y avait des doutes sur la gestion d'autres échantillons d'encéphalite équine. Selon lui, les experts du CDC estiment qu'il n'y a pas de risque pour la santé des employés du laboratoire ou pour le public en général. La peste est une maladie rare et dangereuse qui peut être mortelle si elle n'est pas traitée.

ABDELMALEK BOUDIAF

Nécessité d'orienter les citoyens vers les cliniques de proximité



DR

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a souligné à Alger la nécessité d'orienter les citoyens vers les cliniques de proximité pour les consultations médicales, en vue d'alléger la charge sur les urgences médicales des grands hôpitaux.

«La mission des urgences est la réception des cas nécessitant une prise en charge médico-chirurgicale urgente. Ces services ne sont pas destinés à assurer des consultations de routine», a souligné le ministre au terme d'une visite d'inspection l'ayant conduit à plusieurs établissements hospitaliers. Il s'agit de l'hôpital de Koléa, du CHU Djillali Bounaama de Douéra, de la polyclynique de Ain Benian, de l'EPH Bologhine Ibn Ziri et de l'établissement hospitalier spécialisé dans la rééducation fonctionnelle de Ben Aknoun.
A l'issue de sa visite aux urgences médicales de l'hôpital de Koléa qui assurent d'autres spécialités, le ministre a souligné l'impératif de confier ces spécialités aux polycliniques.
«Le citoyen bénéficiera auprès des polycliniques des mêmes soins qui lui seront prodigués par les grands hôpitaux», a soutenu le ministre, insistant sur l'importance d'ancrer une culture sanitaire dans la société de manière à rassurer le citoyen quant à la qualité des soins prodiguées par les cliniques de proximité. Pour le service maternité et santé infantile, le ministre a annoncé la garantie de 530 nouveaux lits lors de la construction de quatre hôpitaux dans la wilaya d'Alger, en vue d'alléger la charge sur les services obstétriques au niveau des hôpitaux et grands centres hospitaliers.
Les services obstétriques des hôpitaux de Rouïba et de Ain Benian seront dotés de 150 lits supplémentaires chacun, alors que celui de l'hôpital de Baba Hassen bénéficiera de 86 lits.
Lors de sa visite au projet de réalisation de l'hôpital de Douéra, le ministre a indiqué que cet établissement serait réceptionné vers la fin 2015.
Par ailleurs, M. Boudiaf a indiqué que «la nouvelle loi sur la santé est un important acquis, en ce sens qu'elle pallie plusieurs lacunes relevées sur l'actuelle loi qui n'évoque pas les erreurs médicales, ni le secteur privé et encore moins la transplantation d'organes».
Plus de 70 % des textes d'application relatives au projet de loi sur la santé sont fin prêts, a-t-il ajouté. Au CHU Djillali Bounaama de Douéra, le ministre a relevé l'équipement des blocs opératoires en appareillage de pointe à même de permettre d'effectuer des interventions complexes.

INSUFFISANTS RENAUX A TINDOUF

Des équipements médicaux pour une meilleure prise en charge des malades

DE NOUVEAUX équipements médicaux seront affectés la semaine prochaine au service d'hémodialyse de l'hôpital mixte Si El-Houas de Tindouf pour une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux de la région, a-t-on appris jeudi des responsables de cet établissement hospitalier. Retenue au titre des efforts visant l'amélioration de la prise en charge des malades, cette opération consiste en l'acquisition de trois reins artificiels en remplacement aux trois autres en panne parmi les 13 appareils installés au service d'hémodialyse, a signalé la même source, ajoutant que des contacts sont entrepris pour la remise en état des reins artificiels en arrêt. Le président de l'association locale d'aide aux insuffisants rénaux a relevé que le service d'hémodialyse de l'hôpital de Tindouf qui prend en charge plus de 40 malades de la région accuse plusieurs «carences». Pour pallier à cette situation, le secrétaire général de la wilaya de Tindouf a instruit lors d'une visite effectuée jeudi, les responsables du secteur de la santé d'oeuvrer au règlement de la situation et de prendre en charge «dans les plus brefs délais» les carences relevées au niveau de ce service.

Rendez-vous scientifiques

- XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger
- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger
- 1es Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger
- 2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif
- 7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger
- 4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à- Constantine
- XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

ELLE RENTRE DANS LE CADRE DE CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

La nouvelle pièce «Massinissa et Sophonisbe» au théâtre Kateb Yacine



Le Théâtre Régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou a lancé, hier, en production sa nouvelle pièce théâtrale «Massinissa et Sophonisbe» qui rentre dans le cadre de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015.

La pièce est une adaptation de l'œuvre «La Sophonisbe» de Jean Mairet assurée par Hassas Naima, a expliqué Mourad Mahiout, directeur du théâtre régional Kateb Yacine. La mise en scène de cette nouvelle pièce est accordée à Fouzia Aït El Hadj au moment où à l'occasion du coup d'envoi et mise en scène par Hamida Ait El Hadj, tandis que la réécriture dramaturgique est l'œuvre de Nordine Aït Slimane. Six comédiens interprèteront, cependant les rôles de Massinissa, Syphax, Sophonisbe, Scipion, Phenis la nourrisse de Sophonisbe et Ili le général et ami de Massinissa.

Le coup d'envoi de cette nouvelle production s'est déroulé dans la matinée d'hier au niveau du théâtre Kateb Yacine en présence de plusieurs comédiens connus sur la scène locale des associations culturelles et troupes théâtrales activant au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou.

Mourad Mahiout a précisé qu'une deuxième session de stage de mise en scène et actorat sera organisé pendant la durée de production de la pièce Massinissa et Sophonisbe.

Un stage qui se déroulera au niveau du théâtre régional Kateb yacine et qu'encadreront Fouzia Aït El Hadj et Lakhdar Mansouri.

Notons que la même structure abrite depuis le 09 septembre et jusqu'au 15 du même mois un stage de marionnettes encadré par Ghermoul Ahmed, détonateur et marionnettiste.

Les participants à cette rencontre, notamment des amateurs des troupes théâtrales de la wilaya ont eu droit à des explications sur la conception des différentes parties de la marionnette à commencer par la tête, l'assemblage du corps, l'habillage et enfin sa manipulation.

A. Drifa

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELMALEK-BOUGUERMOUH DE BÉJAÏA

Al Khalifa faiseur d'opinion

LA PIÈCE AL KHALIFA du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Bejaïa, dont la générale est présentée au Théâtre régional de Constantine, ce jeudi 10 septembre, est chaleureusement et longuement ovationnée par le public.

Traduite en arabe dialectal par Nadjet Tabour et mise en scène par Elsa Hamnane, cette œuvre a plongé le public jeudi soir dans une profonde réflexion autour des notions de liberté, d'intérêts, et d'attrait du pouvoir, au cours d'un spectacle très «mouvant» et des acteurs occupant toute la scène.

Le rideau s'ouvre sur Al Tyr, un monarque aimé et détesté à la fois dont la succession, aiguise les appétits des partisans et des opposants et ouvre la voie à une course effrénée au pouvoir. Le souverain voit alors défiler un florilège de courtisans se surpassant à se présenter comme le futur monarque idéal, se vantant de leurs talents de politiciens exceptionnels et de leur vision d'un royaume baignant dans l'opulence et le bien-être. Utilisant la gestuelle, jouant sur les mots et les situations, dans un décor en constant mouvement, donnant sur un palais puis sur une rue, les deux frères Kaïs et Adam semblent être les mieux placés pour le trône. Kaïs ne présentant aucune étoffe de gouvernant, doit obéir à sa mère qui a peur de perdre ses privilèges d'autant que son autre fils Adam, le marginalisé, bien qu'il ait tout d'un leader, a des idées «bizarres» de



liberté et de démocratie. Quand le débat atteint son paroxysme, Al Tyr apparaît au soir du carnaval où le peuple, autorisé enfin à dire «le fond de sa pensée», est surpris d'apprendre qu'Adam est le fils caché du roi.

Le rideau tombe sur une fin ouverte où, entre ombres et lumières, des acteurs pleins de talent et d'énergie, portant des masques, s'interrogent et interpellent les spectateurs sur qui sera finalement le Calife. Après le spectacle, Elsa Hamnane, également auteure de la pièce, a indiqué à l'APS que la pièce, loin de «scléroser» un seul modèle politique, a présenté un «sujet universel» dans un spectacle à travers lequel «le spectateur s'identifie à des époques différentes et se fait sa propre opinion». Inscrite dans le cadre des activités du département Théâtre de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, la pièce Al Khalifa sera présentée, dans les jours qui viennent dans plusieurs wilayas.

APS

SORTIR

CINEMA

13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre: Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux). Au Théâtre régional Malek- Bouguermouh de Béjaïa.
Aujourd'hui, mercredi 9 septembre.
14h30. Rocher noir (doc) de Cherif Aggoune.
17h. Bla cinéma (doc) de Lamine Ammar-Khodja.
Garuda Power (doc) de Bastian Meiresonne.
20h. Cet homme qui est-il (cm) de Raouf Benia.
Contre pouvoirs de Malek Bensmail.
Consulter: projectheurts.com

CLASSIQUE

Concert de musique classique avec l'Orchestre Lamoureux de France sous la direction de Pierre Thilloy. Lundi 14 septembre. 19h. Théâtre national algérien Mahiedine-Bachtarzi à Alger. Dans le cadre du 7e Festival culturel international de musique symphonique. Fondé en 1881, l'Orchestre Lamoureux est un orchestre symphonique français en résidence au Théâtre des Champs-Elysées. Il a créé les plus grandes œuvres de la musique classique française de la fin du XIXe et du XXe siècle (Saint-Saëns, Ravel, Debussy, etc.). Les concerts ont lieu dans les salles mythiques parisiennes et durent environ 1h30. Pour mieux découvrir la musique au programme, les spectateurs sont invités une heure avant le concert à rencontrer dans la salle de spectacle le chef d'orchestre et le compositeur programmé.

HIP HOP

Atelier danse hip-hop gratuit pour danseurs amateurs ou professionnels et résidant à Alger sous la direction du chorégraphe Hamid El Kabouss - compagnie Mim-H. Du dimanche 13 septembre à 9h00 au jeudi 17 septembre à 20h30. Institut français d'Alger. Inscription à l'adresse suivante: atelierdansehiphop2015.alger@if-algerie.com avec nom, prénom, année de naissance, portable, adresse mail, commune de résidence et profession. Restitution de l'atelier : jeudi 17 septembre. 20h30.

ARCHITECTURE

Conférence Pouillon : un discours de la méthode par Catherine Sayen, urbaniste, élève et dernière compagne de Fernand Pouillon. Dimanche 20 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Après avoir scruté pendant trente ans ses œuvres, et ses carnets, elle a mis au jour une «méthode Pouillon», qu'elle expose dans un ouvrage publié à l'automne en Algérie aux éditions Dalimen. Pour Catherine Sayen, cette méthode est «transposable à notre époque pour produire une architecture et un urbanisme plus harmonieux sans coût supplémentaire, mais révèle aussi que la réalisation de l'harmonie n'est pas une chose si mystérieuse et inaccessible».

AUDIOVISUEL

Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE

Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine». Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

MEETING D'ATHÉLTISME DE RIETI

Makhloufi au départ du 1500 m ce soir

LE CHAMPION olympique algérien du 1500 m Taoufik Makhloufi, prendra part au 1500 m du meeting d'athlétisme de Rieti (Italie), prévu dimanche, ont indiqué samedi les organisateurs. Makhloufi a, selon l'organisateur du meeting Sandro Giovannelli, demandé des lièvres rapides pour courir «nettement sous les 3 min 30 sec». Il s'agit de la première course de Makhloufi sur le 1500 m après les mondiaux d'athlétisme à Pékin, qui ont vu le natif de Souk Ahras prendre la la 4e place avec un chrono de 3:34.76. Le coureur algérien a pris part récémment à l'épreuve du 800 m des réunions de Zurich (Suisse) et Berlin (Allemagne), bouclées respectivement à la 2e et 4e place. **APS**

JEUX AFRICAINS 2015

Médaille d'or pour l'Algérienne Chebaraka au 1500m nage libre

LA NAGEUSE algérienne Majda Chebara a remporté la médaille d'or de l'épreuve du 1500 m nage libre, vendredi soir au complexe nautique de la ville de Kintélé à Brazzaville pour le compte de la dernière journée de la natation des 11èmes jeux Africains. Chebaraka a parcouru la distance en 17: 07.82, devançant la Sud-africaine Charlise Ebepholzer (17:18.35) et l'autre algérienne Souad Cherouati (17:11.34). Par contre le relais 4x100m quatre nages algériens a raté d'un cheveu le podium. Le quatuor algérien a pris la 4ème position en 3:52.59, derrière la Tunisie, médaillée de bronze, avec 3:52.00. La médaille d'or est revenue à l'équipe égyptienne (3:42.44), devant l'Afrique du Sud (3:42.85).'

L'Algérie s'incline face au Sénégal 88 à 61 en baskett-ball féminin

LA SÉLECTION algérienne féminine de basketball s'est inclinée face au Sénégal 88 à 61 (32-20, 23-11, 15-15, 18-15) vendredi à la salle Makélékélé à Brazzaville pour le compte de la troisième journée (groupe B) des 11èmes jeux Africains 2015. C'est la troisième défaite en autant de matchs disputés par le cinq algérien, après celles concédées devant l'Angola 51 à 61 mercredi puis la Côte d'ivoire 56 à 72, jeudi. Les Algériennes affronteront lors de la 4ème et dernière journée le Gabon, lundi.

JEUX OLYMPIQUES JO 2014

Paris officialise sa candidature

LA CAPITALE française Paris a officiellement déclaré samedi sa candidature à l'organisation des jeux Olympiques JO-2024 en envoyant sa lettre d'intention au Comité international olympique (CIO). «L'esprit olympique et l'identité parisienne ont en partage un même attachement à l'unité dans la diversité, une même tolérance face aux différences, une même revendication de paix commune et d'ouverture», indique un courrier adressé au président du CIO Thomas Bach et cosignée par Denis Masseglia, président du comité olympique français (CNOSF), et Anne Hidalgo, maire de Paris. Budapest, Hambourg, Los Angeles et Rome ont envoyé leur lettre ou vont le faire dans les prochaines heures, tandis que le doute subsiste encore sur les candidatures de Toronto, Doha et Bakou. Le futur comité de candidature, qui sera dirigé par Bernard Lapasset et Tony Estanguet, a maintenant deux ans pour traduire ses intentions dans les faits.

JEUX AFRICAINS 2015

Des experts font l'éloge de la gymnastique Algérienne à Brazzaville

La gymnastique algérienne, vainqueur haut la main du tournoi des 11es jeux Africains de Brazzaville, a forcé l'admiration des techniciens et experts de la discipline qui ont noté la nette progression du niveau des gymnastes algériens.



DR

Les garçons de la gymnastique artistique ont remporté le concours général sur cinq agrès, avec un total de 207.900 points, devant l'Egypte (204.867 points et le Nigeria (108.333 points). Par contre, la gymnastique artistique féminine a terminé 3è, avec 102.733 points, loin derrière l'Egypte, seconde, avec (112.933 pts) et l'Afrique du Sud (championne d'Afrique) avec un total de 119.800 pts.»
En garçons, les Algériens ont confirmé leur statut de champion d'Afrique en titre. Certes ce n'était pas facile, devant les autres nations. D'ailleurs, même l'équipe égyptienne, très bien préparée et habituée au plus grand niveau, n'était pas sur le podium», a indiqué aux envoyés spéciaux de l'APS, le président de la commission technique de l'Union africaine de gymnastique (UAG) et expert international, le Marocain Abdelilah Razik. L'équipe masculine algérienne présente à Brazzaville était composée de Hilel Metidji, Mohamed Bourguieg, Mohamed Reghib, Mohamed Aouicha et Ahmed Anes Maoudj.
Celle de la gymnastique artistique féminine comportait les athlètes, Farah Boufadene, Salem Lahna, Nesrine Megroune, Ahlem Mokhtari et Rania Ben Ali Khoudja. 64 athlètes dont 26 filles représentant quatorze (14) pays avaient pris part aux compétitions de la gymnastique artistique et 28 athlètes d'une dizaine de nations en aérobic étaient présents à Brazzaville.
«C'est un record de pays et d'athlètes dans cette 11è édition des jeux africains qui est créditée d'un niveau distinct entre les pays. On retrouve les athlètes des pays comme l'Algérie, l'Egypte et l'Afrique du Sud, habitués au haut niveau, et d'autres dont la participation était destinée beaucoup à se frotter à des athlètes plus aguerris», a souligné M. Razik.
Une des révélations des JA de Brazzaville était, sans conteste, la gymnaste algérienne installée en France, Farah Boufadene, auteur de quatre médailles (2 or et 2 bronze) pour sa première compétition officielle avec l'Algérie.
«L'Algérie possède une athlète de niveau mondial qu'il faut bien prendre en charge. C'est bien rare de trouver une athlète fille qui est notée aux barres asymétriques à 15.80 pts. C'est un niveau bien supérieur à l'Afrique», a-t-il lancé.
L'athlète algérienne, ainsi que Kirsten Brackett (Afrique du Sud) et Nancy Med Taman (Egypte), seront présentes aux prochains du monde Glasgow (octobre), qualificatifs aux jeux Olympiques de Rio (Brésil-2016). Chez les garçons, le tournoi des JA-2015 a révélé aussi des noms d'athlètes qui ont leurs places au niveau mondial. Il s'agit, notamment, des Algériens Metidji Hilel, Mohamed Aouicha et de l'Egyptien Mohamed Shrief El Saharty.
«Même en gymnastique masculine, des athlètes ont fait bonne figure à Brazzaville et peuvent briller à Glasgow et arracher une place aux prochains JO-2016», a-t-il ajouté.
Pour d'autres pays, la participation aux jeux africains de Brazzaville était beaucoup plus d'»apprendre et côtoyer les meilleurs du continent», à l'image des Nigérians, Congolais, Angolais, Zimbabwéens et Centrafricains, entre autres.
«Etre présent ici à Brazzaville était déjà un exploit pour ces athlètes. Maintenant, leurs pays savent que l'apprentissage est dur et pour arriver à un certain niveau, il faudrait passer par la base et apprendre les rudiments de la discipline. Ces JA sont un stimulant de plus pour ces pays et leurs dirigeants pour mettre en place des automatismes réels et faire progresser leurs athlètes», a conclu Razik Abdelilah.

APS

Quatre médailles dont trois en argent pour l'haltérophilie

L'HALTÉROPHILIE algérienne a remporté quatre médailles dont trois en argent, vendredi, en clôture des compétitions disputées à la salle «la Révolution» à Brazzaville, pour le compte des 11èmes jeux Africains. Les distinctions en argent ont été l'œuvre de Messaoud Seddam dans la catégorie des 94kgs où il a pris la seconde place à l'arraché (150kg), la même à l'épaulé jeté (183kg) et au total des deux mouvements (333kg). Les médailles d'or de la catégorie sont revenues à l'Egyptien Abdel Razek Ragab (160kg arraché, 200kg épaulé jeté et 360kg au total), alors que les trois bronzes ont été remportées par le Libyen Abdessalem Merouane Fardj (140kg arraché, 182kg épaulé jeté et 332 total. Son compatriote Hamza Sanoun a ajouté une bronze dans la catégorie des
+105kgs, réalisant 150kg à l'arraché. A l'épaulé jeté (181kg), échouant à un essai 186kg pour la médaille de bronze qui est revenue à l'athlète mauricien. Le titre des Jeux de Brazzaville a été gagné haut la main par l'Egyptien Attia Mohamed Ehsan, laissant la seconde à l'autre égyptien Ahmed Mohamed Abdelaziz. Jeudi soir, l'Algérien Hossain Fardjallah (85kg) s'était contenté d'une seule médaille de bronze au total de l'arraché et de l'épaulé jeté (314kg), loin derrière l'Egyptien Ammar Hassan Mabrouk (argent) 352kg, et le Libyen Ali Meftah Elakikil avec le même total et déclaré champion d'Afrique au poids du Corp.
Pour sa part, l'Algérienne Assia Slimani a terminé l'épreuve des 75kgs), en 7e position, avec une barre de 73kg (arraché), 95kg (épaulé jeté) et 168kg au total. Lors de la première journée, l'Algérien Amor Fenni avait remporté une
médaille d'argent dans la catégorie des 56kg. Il avait soulevé 103kg à l'arraché, avant de déclarer forfait pour l'épaulé jeté à cause d'une blessure à l'épaule. Au cours de la même journée, Fatma Laghouati (48kg) s'était contentée d'une 4ème place, après avoir soulevé 56kg à l'arraché et 72kg à l'épaulé jeté, 'totalisant 128kg. Ses compatriotes Ikram Cherara (63kg) et Amir Belhout (77kg) n'ont pu également revenir avec des consécrations. Cherara a pris la 6ème place avec 65kg à l'arraché et 85kg à l'épaulé jeté, totalisant 150kg, alors que Belhout avait mordu ses trois essais au mouvement arraché, avant de déclarer forfait à l'épaulé jeté à cause d'un blocage au niveau de son épaule. Les 11èmes jeux Africains de Brazzaville prennent fin pour la sélection algérienne d'haltérophilie qui termine avec un total de cinq médailles dont quatre en argent, en plus de plusieurs records d'Algérie pulvérisés.
L'haltérophilie algérienne a été présente avec huit athlètes au lieu de neuf dont trois filles (absence de Hairèche Fatma-Zohra) aux 11èmes jeux Africains de Brazzaville, pour un pronostic de douze médailles dont deux en or.

4e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Le CAB marque son territoire l'USMBA à ses trousses

Un seul petit but a suffi aux Aurésiens du CAB fac e au Paradous AC pour marquer leur territoire en solo en tête du classement avec deux unités de plus que l'USM Bel Abbès, l'autre grand bénéficiaire de cette journée.



DR

Un round à mettre aux oubliettes tant les attaques sont restées en veille, puisque seuls, huit buts ont été inscrits sur les sept matchs joués. L'affiche du jour, qui devait mettre aux prises deux ex-pensionnaires de l'élite, l'ASO Chlef avec le MC El Eulma, a été renvoyée à Mardi prochain pour permettre aux Eulmis de terminer leur parcours en Ligue des champions d'Afrique contre le voisin sétifien. Ainsi donc cette étape aura été tout à l'avantage du leader, le CA Batna qui a réussi avec beaucoup de peine il faut l'avouer, à passer le cap de son adversaire du jour le PAC.

Les camarades du jeune Réda Babouch (ex-MC Alger) ont fait la différence grâce à leur capital expérience et à la baraka d'un but (CSC) pour enclencher une autre victoire aux dépens d'un adversaire toujours. Les Aurésiens, sous la houlette du coach Rachid Bouarrata, poursuivent donc leur marche en avant avec, à leurs trousses une équipe de l'USMBA craignant désormais un dauphin dangereux. El-Kheddra a dû quand même batailler pour se défaire, dans les dernières minutes de la partie, de la lanterne rouge, le CRB Aïn Fekroun de mal en pis. L'issue de ce duel des extrêmes a confirmé tout le mal qui ronge cette équipe d'Aïn Fekroun en ce début de saison.

L'exploit du jour est venu du Khroube où la formation local, des Diables Rouges a été surprise dans son antre par une modeste équipe de l'USMM Hadjout jusque-là la traîne.

Enorme déception à Bordj Bou Arréridj, où les Sauterelles, décidées plus que jamais à retrouver de nouveau la cour des grands ont laissé deux points au tapis, après avoir été tenu en échec sur leur pelouse et devant leur public par une accrocheuse équipe visiteuse de l'OM Arzew, qui aurait pu prétendre à mieux, surtout après avoir mené au score l'équipe adverse.

Les gars d'Arzew occupent la troisième place en compagnie de l'A Boussada, qui est allée tenir en échec la JSM Béjaïa dans son jardin. Un partage des points ne faisant guère les affaires du club phare de Yemma Gouraya et qui pourrait coûter cher au coach Amine Ghimouz, dont les jours pour ne dire les heures, sont comptés à la JSMB. L'autre affcihe du jour qui avait pour théâtre le stade Saïda, s'est soldée, elle aussi, par un décevant match nul entre le Mouloudia local, drivé par Mohamed Mihoubi , et l'O Médéa.

La JSM Skikda est allée également ramener un bon point de son périlleux déplacement à Oum El-Bouaghi où l'US Chaouia n'avait pas le droit à l'erreur pour ne pas s'enfoncer davantage après un début de saison catastrophique.

S. S.

Résultats et classement :

MC Saïda - O. Médéa	0-0
CABB Arréridj - OM Arzew	1-1
CA Batna - Paradou AC	1-0
US Chaouia - JSM Skikda	0-0
AS Khroub - USMM Hadjout	0-2
USM Bel Abbès – CRBA Fekroun	1-0
JSM Béjaïa – A. Boussâada	1-1
Mardi 15 septembre (19h) :	
ASO Chlef - MC El-Eulma	

Classement	Pts	J
1. CA Batna	10	4
2. USM Bel Abbès	8	4
3. OM Arzew	6	4
- A Boussâada	6	4
5. ASO Chlef	5	3
- O. Médéa	5	4
- MC Saida	5	4
- JSM Skikda	5	4
- USMM Hadjout	5	4
11. MC El Eulma	4	3
- CABB Arréridj	4	4
12. JSM Béjaïa	3	4
- Paradou AC	3	4
- AS Khroub	3	4
- US Chaouia	3	4
16. CRB Ain Fekroun	1	4

SIXIÈME ET DERNIER MATCH DE POULE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : ES SÉTIF 2 - MCE EULMA 2

Sans enjeu mais plaisant

LE MATCH ayant mis aux prises l'équipe sétifienne avec le voisin eulmi, pour le compte de la 6e et dernière journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, s'est soldé sur un score de parité de 2 buts partout.

Même si cette rencontre était dépourvue d'enjeu puisque les deux équipes étaient déjà éliminées de cette compétition, cela n'a pas empêché les 22 acteurs de fournir beaucoup d'efforts sur le terrain et de développer un football plaisant et plein de rythme. On retiendra tout de même que l'Entente de Sétif a raté l'opportunité d'aligner la 50e victoire à l'échelle africaine et que la formation de Babya a beaucoup attendu pour sauver l'honneur dans cette compétition. En effet, les camarades de Tarek Zeghidi ont attendu la dernière journée de cette phase de poules pour décrocher leur premier et dernier point dans cette joute continentale. Pour revenir au match, il faut souligner que ce sont les visiteurs qui ont ouvert le score par l'entremise de Korrichi dès la 10e minute. Les Noir et Blanc ont dû attendre jusqu'à la 62e minute pour voir le défenseur Belkhiter pousser le ballon dans sa propre cage, en raison de la grosse pression exercée par le virevoltant Belaameiri sur le flanc droit. Le Franco-Algérien a évolué, à l'occasion, pour la première fois comme latéral droit. A la 79' le centre africain Dagoulou, qui venait tout juste de faire son entrée sur le terrain, a fusillé le portier eulmi Mokrani et doublé ma mise. Il ne restait plus que deux minutes du temps réglementaire de la partie lorsque le clairvoyant Abbès parvint à remettre les pendules à l'heure suite à une belle frappe enveloppée en pleine lucarne des 25 mètres.

Dj. Gherib

LIGUE 1 «MOBILIS» (8E JOURNÉE)

MCA-JSK pourrait être délocalisé au 5-Juillet selon Kerbadj

LE CHOC MC Alger - JS Kabylie, prévu le 10 octobre 2015 (19h00) au stade Omar Hamadi de Bologhine pour le compte de la 8e journée de la Ligue 1 «Mobilis» de football pourrait être délocalisé au stade 5-Juillet (Alger), a indiqué jeudi le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. «Au 5-Juillet, la priorité est donnée à l'équipe nationale et aux derbies algérois.

Cela dit, si les conditions le permettent, on peut y faire jouer d'autres matchs, comme le Clasico MCA-JSK» a expliqué Kerbadj, en marge du derby USM El Harrach - NA Hussein-Dey (2-0), à l'occasion de la réouverture du grand stade olympique, après 2 ans de fermeture pour travaux.

Le MCA, club hôte du Clasico de la 8e journée contre la JSK a considéré que le stade de Bologhine (12.000 places, ndlr) est «inapproprié» pour abriter un match de cette envergure, d'où sa requête de délocaliser la rencontre au 5-Juillet.

«Il est possible que le match MCA-JSK soit délocalisé de Bologhine au 5-Juillet, mais il est important de garder à l'esprit qu'en termes de domiciliation, le dernier mot revient toujours à LFP, et non aux clubs» a tenu cependant à rappeler Kerbadj pendant la même intervention. Le président de la LFP a refusé de s'étaler davantage sur le sujet, considérant qu'il est «prématuré» d'évoquer la domiciliation du match MCA-JSK un bon mois avant le jour «J».

«La match MCA-JSK est prévu le 10 octobre prochain. Il est donc trop tôt pour en parler. Intéressons-nous plutôt aux quatre derbies ainsi qu'aux deux matchs amicaux de l'équipe nationale qui se joueront avant ce classique» a conclu Kerbadj.

Défaite de l'USM Alger devant El-Merreikh

LE REPRÉSENTANT algérien, l'USM Alger s'est incliné devant son homologue soudanais El-Merreikh sur le score de (0-1), mi-temps (0-1) en match comptant pour la 6e et dernière journée de la Ligue des champions d'Afrique de football (Groupe B) disputé vendredi soir à El-Khartoum. L'unique but de la partie a été inscrit par Didier Libéré (14) pour El-Merreikh.

L'USMA et El-Merreikh étaient déjà qualifiées pour les demi-finales, avant même cette ultime journée. C'est la 1re défaite de l'USM Alger dans cette phase de poules, qui conserve tout de même la 1re place du groupe B avec un total de 15 points, devant El-Merreikh (13 pts), l'ES Sétif (5 pts) et le MC El-Eulma (1 pt).

Réunion d'urgence pour décider du sort de l'entraîneur Ghimouz à la JSMB

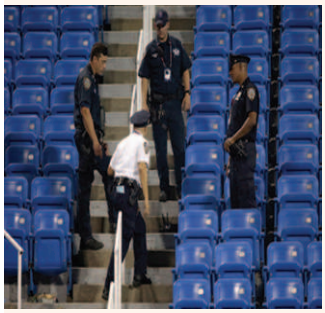
LA DIRECTION de la JSM Béjaia tiendra dans les prochaines heures une réunion d'urgence pour trancher sur l'avenir de l'entraîneur Amine Ghimouz. Cette décision intervient au lendemain d'une nouvelle contre-performance des Vert et Rouge à domicile en concédant le nul (1-1) face à l'A Bousaâda dans le cadre de la quatrième journée du championnat. Les locaux ont échoué de nouveau à conserver leur avance après avoir été les premiers à ouvrir la marque.

Le même scénario s'était produit lors de la journée précédente sur le terrain du Paradou AC, lorsque les Béjaia se sont fait rattraper au score dans les derniers instants de la partie (1-1). Après quatre journées, la JSMB, est 12e au classement avec seulement trois points (trois nul et une défaite). Quatre clubs de Ligue deux se sont déjà séparés de leurs entraîneurs respectifs après seulement trois journées : l'O Médéa, le MC El Eulma, l'OM Arzew et le CRB Ain Fakroun.

Taïder, proche du record de matchs en championnat d'Italie pour un joueur arabe

SAPHIR TAÏDER, l'international algérien du FC Bologne (Série A), est sur le point de battre le record du plus grand nombre de matchs disputés par un joueur arabe en championnat d'Italie de football, détenu jusque-là par son compatriote Abdelkader Ghezzal avec 119 apparitions. Ghezzal (30 ans), actuellement sans club, a porté les couleurs de plusieurs clubs italiens, entre 2005 et 2014, dont l'AS Bari, l'AC Cesena et le FC Parme, avec lesquels il a cumulé un total de 119 matchs, qui le place devant les marocains Houssine Kharja (117) et Mehdi Benatia (113). Taïder (23 ans) ne compte actuellement que 100 matchs en championnat d'Italie, mais d'après le site Starafrica «il pourrait améliorer sensiblement cette statistique pendant la saison en cours», avant de «battre le record, détenu jusque-là par son compatriote Abdelkader Ghezzal». Taïder, actif milieu de terrain, est revenu à Bologne cet été en provenance de l'Inter Milan, son désormais ex-club employeur, qui pendant la saison 2014-2015 l'avait déjà prêté à l'US Sassuolo.**APS**

ARRESTATION DU PILOTE DU DRONE QUI S'EST ÉCRASÉ



LE DRONE, ou engin aérien sans pilote commandé à distance, s'est introduit dans l'enceinte de l'US Open en début de soirée jeudi 3 septembre. Il s'est écrasé dans les tribunes du court Louis Armstrong, alors vides, sans faire de blessés. Le match avait été interrompu pendant quelques minutes, le temps pour la police de s'assurer qu'il n'y avait aucun danger.

Flavia Pennetta, sortie victorieuse de cette rencontre du 2e tour (6-1, 6-4), avait confié après coup qu'elle avait "cru qu'il s'agissait d'une bombe". "Je me suis dit avec tout ce qui se passe dans le monde, ça y est, c'est fini", a expliqué la 26e joueuse mondiale.

Au lendemain de l'incident, "un employé de la ville de New York qui n'était pas en service a été arrêté vendredi matin", a indiqué la polic de New York dans un communiqué. "Il a été inculpé de mise en danger d'autrui par l'opération d'un drone et d'usage d'un drone en dehors des limites autorisées dans un parc public de New York", a ajouté le communiqué de la NYPD.

La police a précisé que cet individu était âgé de 26 ans et qu'il travaillait pour le service de l'éducation de la ville de New York. Un incident similaire avait déjà eu lieu à Wimbledon en juillet. Des drones ont également perturbé des rencontres de football, notamment un match de qualification à l'Euro 2016 entre la Serbie et l'Albanie.

"UNE LIMOUSINE ET DE LA COCAÏNE POUR LES 18 ANS DE MA FILLE"



UNE MÈRE de famille a voulu faire une "belle" surprise à sa fille pour ses 18 ans. Elle a acheté six grammes de cocaïne et loué une limousine pour emmener sa fille à Londres.

Nicola Austen avait réservé une limousine et prévu de la cocaïne pour sa fille, "pour être certaine qu'elle s'amuserait", a-t-elle indiqué. À 37 ans, celle qui est aussi... grand-mère a avoué aux policiers qu'elle avait l'intention d'aller depuis Tunbridge Wells jusqu'à Londres avec sa fille pour une soirée de folie, comme l'indique le Daily Mail. La police l'a arrêtée avant ce périple, puisqu'ils ont trouvé la drogue à son domicile.

Déjà condamnée à six reprises, notamment pour possession d'amphétamines, les policiers ont été inspirés en lui rendant visite. Et les chiens pisteurs n'ont pas mis très longtemps avant de trouver la drogue.

Malgré ce passé agité, le juge n'a pas envoyé Nicola Austen en prison. Elle a été condamnée à neuf mois avec sursis et 250 heures de travaux d'intérêt général. Le juge a notamment estimé que son plus jeune fils allait souffrir de l'absence de sa mère si elle était derrière les barreaux.

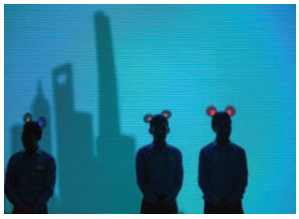
Shanghai va fermer plus de 150 usines pour assurer un ciel bleu à Disneyland

LES AUTORITÉS DE SHANGHAI vont faire fermer 153 sites industriels polluants et obsolètes dans les environs du futur parc Disneyland, qui doit ouvrir l'an prochain, afin d'"améliorer" la qualité de l'environnement local, selon le gouvernement municipal.

Ces usines "hautement polluantes (...) et peu efficaces" doivent être fermées d'ici fin 2016, un processus censé assurer "la bienvenue" au parc d'attractions du groupe Disney, a expliqué sur son site l'agence de planification économique de la ville.

Les entreprises concernées appartiennent principalement aux secteurs de la chimie, du textile, de la fabrication de pièces mécaniques, dans le quartier de Zhoupu.

La construction du Disneyland Shanghai avait été entamée en 2011, et son ouverture, originellement prévue cette année, avait été repoussée à courant 2016 par le groupe américain.



D'un coût de quelque 5,5 milliards de dollars, il s'agit du premier parc Disney en Chine continentale, où l'entreprise espère séduire une classe moyenne en plein essor.

En contraste saisissant avec les industries polluantes, le gouvernement shanghaïen ambitionne de redévelopper les sites incriminés dans le cadre d'un projet promouvant le "tourisme rural".

LE TÉLÉPHONE VOLÉ ENVOYAIT LES PHOTOS SUR L'ORDINATEUR DE LA VICTIME



UN HOMME, soupçonné d'avoir volé un téléphone portable, a été interpellé à Rochefort (Charente-Maritime) après s'être photographié avec l'appareil, sans savoir que ce dernier envoyait les images directement sur l'ordinateur de la victime, a-t-on appris jeudi de source policière.

L'homme âgé de 22 ans, originaire du Val-de-Marne, est soupçonné d'avoir volé un téléphone portable le 31 juillet à Rochefort, avec lequel il s'est pris en photo, a expliqué à l'AFP le commissaire de police de Rochefort, Xavier Lhermitte, confirmant une information du quotidien Sud Ouest.

Mais il ignorait que le téléphone portable transmettait immédiatement les images sur l'ordinateur de la victime, laquelle les a montrées aux policiers, qui ont pu interpeller le jeune homme mardi, a ajouté le commissaire.

Présenté au parquet de La Rochelle, le malfaiteur présumé, déjà condamné à des peines de prison notamment, dont certaines avec sursis pour vols, violences, trafic de stupéfiant notamment, a vu son sursis révoqué. Il a été écroué mercredi au centre pénitencier de Vivonne (Vienne) pour un cumul de 31 mois d'emprisonnement.

Le jeune homme, qui nie les faits, assurant avoir acheté le téléphone portable sur internet, devrait être jugé prochainement pour "recel d'objet volé".

Le saviez-vous

UN HOMME EST MORT APRÈS AVOIR ÉTÉ POIGNARDÉ PAR UN COQ !



Jose Luis Ochoa, était âgé de 35 ans quand il a assisté à un combat de coqs en Californie. Dans un combat de coqs typique, des couteaux sont attachés aux coqs afin qu'ils puissent tuer les autres coqs plus facilement.

Malheureusement pour Jose, il a été poignardé dans son mollet droit par un des coqs qui essayait d'attaquer un autre coq. L'homme a perdu beaucoup de sang et est décédé avant d'arriver à l'hôpital.

Un monument vieux de 6 000 ans remplacé par une table de pique-nique



EN GALICE, un tumulus du néolithique a été remplacé par une somptueuse table de pique-nique en béton. Une enquête a été ouverte.

Il y a peu, à Taïwan, un ado maladroit glissait dans une exposition consacrée à Léonard de Vinci et défonçait la toile d'un maître du XVIIIe siècle d'une valeur de 1,5 million de dollars. Oups ! La gaffe avait connu une publicité mondiale, le malheureux ayant été filmé par les caméras de surveillance.

Cette fois, le « oups du jour » est espagnol. C'est le Huff Post espagnol qui le relate et on oscille entre le lisant entre l'effroi et l'hilarité. Soit un site néolithique datant de 6 000 ans. Soit, sur ce site, trois blocs de granit qui reposent sur une dalle, formant un tumulus ; en un mot une tombe érigée par les premiers habitants de la localité, Cristovo de Cea, en Galice.

Désormais, à sa place, se dresse une magnifique table de pique-nique en béton !

C'est une association locale de préservation de l'environnement qui a découvert l'incroyable bévue. Elle a immédiatement porté plainte et une enquête a été ouverte.

Le maire de la commune plaide non coupable et explique qu'il tombe des nues : il ignorait, dit-il, que le site était archéologique. Une affirmation qui ne convainc pas le porte-parole du ministère galicien de la Culture : en 2008, explique-t-il dans le journal espagnol de langue anglaise, The Local, des fouilles archéologiques avaient été autorisées sur le site. Impossible donc que le maire de la commune ne n'ait pas su.

Certains voient déjà dans cette lamentable affaire le peu de soin apporté en Espagne au patrimoine.

iPhone 7 : vers un écran sans bordure

Alors que le nouvel iPhone de la firme de Cupertino va être dévoilé d'ici quelques jours, Apple s'occupe déjà de la conception de l'iPhone 7. Un écran sans bordure afin d'optimiser la résolution est en discussion.



Une nouvelle technologie d'écran pour l'iPhone 7 serait actuellement en phase de test dans les locaux de la firme de Cupertino. À en croire les informations de DigiTimes, Apple aurait décidé d'abandonner la technologie In-Cell pour la technologie G/G qui permettrait de proposer un smartphone avec un écran sans bordure.
La firme californienne a d'ailleurs reçu plusieurs échantillons d'écrans pour son fameux iPhone 7 en provenance de divers spécialistes comme Asahi Glass ou encore Corning. À savoir que l'optimisation d'une résolution serait simplifiée avec un écran sans bordure.

iPhone 7 : un modèle encore plus fin

Toujours selon des sources internes, Apple envisagerait de proposer un iPhone 7 plus fin que les autres modèles pour l'année prochaine sachant que les iPhone 6s et iPhone 6s Plus qui pourraient être dévoilés mercredi prochain devrait voir leur épaisseur augmenter de 0,2 mm à cause d'un nouvel aluminium de séries 7000, un nouvel alliage 60% plus résistant que l'aluminium actuellement utilisé par la firme de Cupertino.

Le Nexus 5 de LG se dévoile en photo



Alors que les Nexus pourraient être présentés à la fin du mois de septembre, c'est le Nexus 5 de LG qui fait son apparition sur la toile. Une photo qui pourrait bien dévoiler le design définitif du smartphone.
On connaîtrait le design du Nexus 5 2015. C'est en tout cas ce qu'affirme le site Android Pit qui dévoile une photo du futur Nexus vu de dos, fabriqué par le sud-coréen LG. Les fuites n'en finissent plus de pleuvoir sur la toile à propos des 2 futurs appareils Nexus qui pourraient être présentés le 29 septembre.

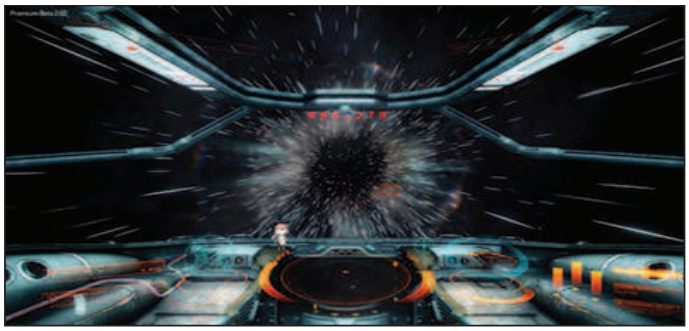
Une photo du smartphone Nexus 5 a fuitée

Depuis de nombreuses semaines apparaissent des rumeurs ici et là sur le net à propos des 2 futurs Nexus, l'un conçu par le chinois Huawei et l'autre par le sud-coréen LG, tous deux en collaboration bien sûr avec Google. Une présentation officielle devrait vraisemblablement avoir lieu le 29 septembre. En attendant, le site Android Pit affirme avoir mis la main sur un cliché qui montre le design définitif du Nexus 5 2015 fabriqué par LG. Sur sa page on voit le smartphone en vue de derrière. La photo ne révèle finalement rien de nouveau, par rapport aux fuites précédentes. L'habillage du smartphone est blanc et ses bords arrondis, on distingue le lecteur d'empreinte digitale, positionné en dessous du capteur photo.
Le site américain Android Authority, lui, dévoile le nom du smartphone qui serait baptisé « Nexus 5X » selon des sources bien renseignées.

Nexus 5 2015 : les caractéristiques techniques

La fiche technique du Nexus 5 2015 de LG avait déjà fuitée il y a plusieurs semaines.
Le smartphone devrait être équipé d'un écran Full HD de 5,2 pouces, il embarquerait un processeur Snapdragon 808, 8 cœurs, couplé à 3Go de mémoire vive. On trouverait 2 capteurs photo, un de 12 mégapixels à l'arrière et un de 5 mégapixels en façade. La batterie serait de 2700 mAh et son espace de stockage de 16 ou 32 Go. Il pourrait être équipé d'un port USB type-C et fonctionnerait sous Android 6.0 Marshmallow.

Xbox One : Elite Dangerous sera disponible dans sa version complète en octobre



DISPONIBLE actuellement en accès anticipé sur Xbox One, David Braben annonce que la version complète de la simulation spatiale de Frontier Development, à savoir Elite Dangerous, sera disponible en octobre prochain sur la console next-gen de Microsoft.
Financé en partie sur la plateforme de crowdfunding Kickstarter, Elite Dangerous est une simulation de commerce et de combat spatial développé et édité par le studio Frontier Developments. Disponible depuis plusieurs mois sur PC, et un peu moins de temps sur Xbox One via un accès anticipé (popularisé par la plateforme Steam), Elite Dangerous va enfin arriver dans une édition complète sur la dernière console de salon de la firme de Redmond.
L'annonce a été faite par David Braben, l'un des deux co-créateurs de la série Elite, dans le cadre d'une session questions/réponses sur Reddit. Il a ainsi été dit que Elite Dangerous serait disponible le 6 octobre prochain sur Xbox One pour 30,99 euros. David Braben a également indiqué que Frontier Development fait tout pour synchroniser les écosystèmes console et PC. Cependant, impossible de savoir si les joueurs PC ou console pourront se croiser dans le jeu.

MOZILLA : DES DONNÉES SENSIBLES VOLÉES PAR DES HACKERS

mozilla FOUNDATION

Mozilla a annoncé avoir été victime d'un piratage informatique via son logiciel de détection de bugs, Bugzilla. Des données sensibles auraient été volées.
Vendredi, Mozilla, le père du navigateur Internet Firefox a annoncé avoir été victime d'un hacker. Celui-ci se serait servi de Bugzilla, un logiciel qui permet à la fondation de détecter des bugs. Il aurait ainsi pu voler des données sensibles sur les bugs existants dont certains pourraient présenter un risque pour la sécurité.

Le logiciel Bugzilla de Mozilla attaqué par un hacker

Mozilla, le créateur du fameux navigateur Internet Firefox avait créé Bugzilla, un logiciel libre, pour lui permettre de coordonner la détection des bugs au sein de ses logiciels et la correction de ces dysfonctionnements. Ce « bug tracker » est même utilisé par d'autres projets tels que OpenOffice, Linux, LibreOffice, Mandriva, Gnome ou encore Red Hat, entre autres.
Ce logiciel a été attaqué par un hacker a annoncé Mozilla vendredi, des données sensibles en relation avec la sécurité auraient ainsi été dérobées par le ou les pirates. Le ou les hackers ont réussis à pirater le compte d'un utilisateur qui a accès à des informations importantes sur la sécurité via le logiciel Bugzilla. « Nous pensons qu'ils ont utilisé ces informations pour attaquer des usagers de Firefox. Mozilla a procédé à une enquête sur cet accès non-autorisé et nous avons pris un certain nombre de mesures pour contrer cette menace immédiate.
Nous procédons aussi à des améliorations sur Bugzilla afin d'assurer la sécurité de nos produits, de notre communauté de développeurs et de nos usagers » pouvait-on lire sur le blog de la fondation Mozilla.

Mozilla a corrigé les failles concernées

Mozilla a annoncé avoir corrigé les bugs ou failles dont les pirates avaient pris connaissance et qui auraient pu être utiliser pour nuire aux utilisateurs du navigateur Internet, notamment via la mise à jour 39.0.3. En outre, la fondation recommande fortement à tous ses utilisateurs de mettre à jour Firefox avec la toute dernière mise à jour déployée pour éviter les éventuels problèmes. Le compte qui avait été piraté a bien sûr été éliminé, le nombre de personnes ayant accès aux données sensibles sera désormais encore plus restreint a déclaré Mozilla.

Questions ? Réponses !

POURQUOI COUPER UN OIGNON FAIT-IL PLEURER ?



Passage obligé pour tout cuisinier professionnel ou amateur qui se respecte, l'épluchage des oignons est une corvée dont on se passerait bien. Les accès de larmes qu'il provoque n'ont rien à voir avec notre humeur, mais à l'irritation irrépressible qu'entraîne cette opération toute simple. Mais au fait, pourquoi ?

L'allinase, responsable de l'irritation de l'oignon

Les coupables sont des composés chimiques contenus dans le bulbe, et qui réagissent l'un avec l'autre lorsque l'oignon est coupé. L'oignon est en effet constitué de cellules parfaitement ordonnancées qui renferment des composés soufrés et une enzyme : l'allinase. Dès que la lame du couteau entame le bulbe, ces substances sont libérées et entraînent la formation d'un gaz particulièrement irritant et urticant pour les yeux : le sulfate d'allyle.

Les larmes, mécanisme de défense

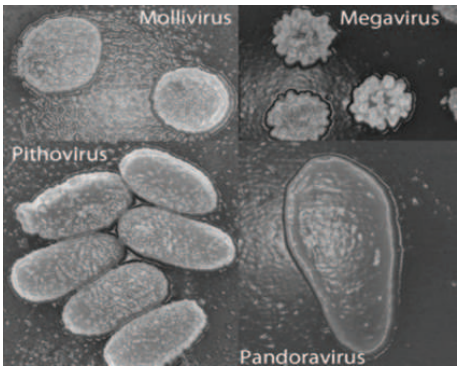
Tel un mécanisme de défense, les glandes lacrymales sont activées. Et les larmes qui se forment alors ont pour but de repousser cette agression extérieure. La nature est bien faite, n'est-ce pas ? Et comme l'Homme en est un observateur attentif, il n'est pas surprenant que la composition des gaz lacrymogènes soit apparentée à celle du sulfate d'allyle...

Un virus géant, Mollivirus, renaît du sol gelé après... 30.000 ans

Des virus géants d'une espèce nouvelle, découverts dans un pergélisol vieux de 30.000 ans, ont retrouvé leur pouvoir infectieux au détriment de leur hôte, une amibe. Ce Mollivirus sibericum, soit virus mou de Sibérie, a de quoi étonner : il ne ressemble à rien, même pas aux autres virus géants déjà connus. Jean-Michel Claverie, membre de l'équipe marseillaise qui a mis la main sur cette curiosité, explique à Futura-Sciences l'intérêt de la trouvaille. Et si des vieux virus oubliés, dangereux pour l'Homme, pouvaient ainsi se réveiller ? Possible, affirme le chercheur.

Il est géant : 0,6 micron, soit plus long que certaines bactéries. Il est unique en son genre : même si l'on a trouvé d'autres virus géants, « celui-ci est complètement différent » s'enthousiasme Jean-Michel Claverie, de l'Institut de Microbiologie de la Méditerranée, dont l'équipe, avec celle du microbiologiste Didier Raoult, s'est fait une spécialité de la découverte de géants comme Mimivirus, Marseillevirus, Pandoravirus et Pithovirus. Son génome est énorme : 651.523 paires de bases dans son ADN (contre une dizaine pour ceux de la grippe ou du Sida). Il est puissamment original : une fois la multiplication terminée, il embarque près d'une centaine de protéines, un record absolu, et, qui plus est, onze d'entre elles font partie des composants des ribosomes, cette machinerie qui sert à fabriquer des protéines à partir des informations venues de l'ADN, ce que, justement, un virus ne sait pas faire.

Alors, à quoi servent-elles, ces protéines ? « On ne sait pas ! » jubile Jean-Michel Claverie. Et puis… il ressuscite (le chercheur n'hésite pas à employer le terme) après 30.000 ans passés dans le pergélisol sibérien (le sous-sol gelé, ou permafrost). Extraits d'un échantillon, ces virus, ou du moins une partie d'entre eux, ont en effet pu infecter des amibes du genre Acanthamoeba, qui sont leurs hôtes habituels.



Tel est, brièvement résumé, le CV de Mollivirus sibericum, espèce nouvelle et genre nouveau, à ranger parmi les virus géants, un groupe inauguré en 2003 avec Mimivirus. Chantal Abergel, Jean-Michel Claverie et leurs collègues décrivent minutieusement leur trouvaille dans un article publié hier soir dans les Pnas après un long travail d'analyse génétique. Pourquoi Mollivirus ? « Parce qu'il est mou ». Tout simplement. Et pourquoi être allé le chercher dans le pergélisol sibérien ? « C'était un pari. Après la découverte des premiers virus géants, nous voulions savoir s'ils étaient des exceptions, comme cette limace de mer capable de photosynthèse, ou bien s'ils représentaient de nouvelles familles d'organismes. Alors nous cherchons partout où il y a des amibes puisqu'ils en sont des parasites. Et c'est le cas du pergélisol. »

Comme le rappelle le biologiste, ce n'est pas la première fois que des organismes se réveillent ainsi après avoir passé plusieurs dizaines de milliers d'années dans le sol gelé. En 2012, nous avions relaté cette stupéfiante découverte d'un fruit enterré par un écureuil il y a 30.000 ans et qui avait germé pour redonner une plante, Silene stenophylla. L'équipe de scientifiques russes qui avait décrit cette étude était menée par Svetlana Yashina et David Gilichinsky, décédé juste avant la publication. « Les Russes savent depuis longtemps que c'est possible mais leurs travaux ont été peu connus ou négligés ». En 2014, l'équipe de Chantal Abergel et Jean-Michel Claverie avait déjà découvert un nouveau virus géant, le Pithovirus, dans ce pergélisol sibérien et qui, lui aussi, avait résisté 30 millénaires sans perdre son pouvoir infectieux.

Le réveil d'autres virus gelés serait possible

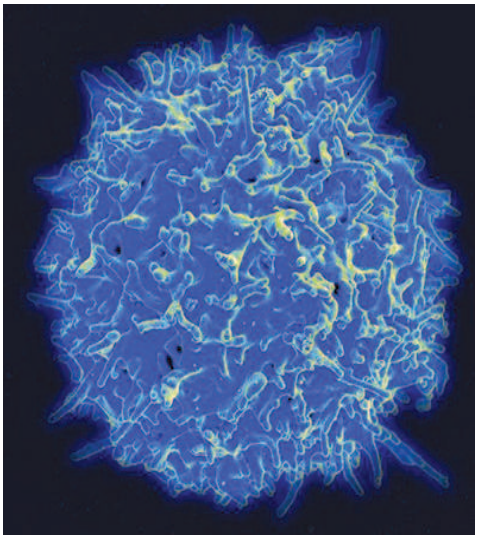
Si la surface du pergélisol fond en été, dessous, une épaisseur de plusieurs centaines de mètres reste gelée en permanence avec un milieu sans oxygène, idéal pour la conservation. C'est là que se trouvait Mollivirus sibericum, dans un échantillon que les chercheurs marseillais ont soumis à tous les « omiques » :

- la génomique : étude de tout le génome, avec les bases d'ADN ;
- la transcriptomique : analyse des ARN messagers, donc de la mécanique qui transforme les gènes en protéines ;
- la protéomique : le catalogue des protéines fabriquées dans l'amibe infectée par l'ADN du virus mais aussi celui des protéines embarquées par le virus qui s'échappe ;
- la métagénomique : le décryptage de tous les gènes de l'échantillon.

Leucémie : des lymphocytes OGM tueurs de cancer

DES CELLULES IMMUNITAIRES (des lymphocytes T) de patients souffrant de leucémie lymphoïde chronique (LLC) ont été modifiées génétiquement pour venir à bout du cancer. Les résultats sont prometteurs : plusieurs rémissions de patients ont été obtenues.

Une étude réalisée aux États-Unis semble ouvrir la voie vers un traitement de la leucémie grâce à la modification génétique des cellules immunitaires de patients. Huit des 14 adultes ayant participé à cette étude ont en effet répondu au traitement : quatre d'entre eux ont présenté une rémission à long terme ; les quatre autres ont réagi seulement partiellement au traitement, selon les résultats publiés dans le journal Science Translational Medicine.



La première personne à avoir été soumise au traitement expérimental a récemment passé le cap des cinq ans de rémission. Deux autres patients n'ont pas connu de rechute depuis quatre ans et demi. Le quatrième avait été en rémission pendant 21 mois avant de mourir d'une infection liée à une opération chirurgicale sans rapport avec la leucémie.

Cette immunothérapie personnalisée, connue sous le nom de CTL019, a été développée par des chercheurs du Abramson Cancer Center et de la Perelman School of Medicine, qui dépendent de l'université de Pennsylvanie (États-Unis).

« Les examens conduits sur les patients qui ont connu une rémission complète ont montré que les cellules modifiées restent dans leurs corps pendant des années après y avoir été injectées, sans aucun signe de cellules cancéreuses, explique l'un des auteurs de l'étude, Carl June, professeur à l'université de Pennsylvanie. Cela indique qu'au moins certaines des cellules CTL019 conservent leur faculté à chasser les cellules cancéreuses pendant longtemps ».

En 2011, les premiers résultats de l'étude, alors conduite sur trois adultes, montraient que deux d'entre eux étaient entrés en rémission après la première année de traitement. Ces trois patients avaient peu d'autres choix de traitement. La seule autre option est une greffe de moelle osseuse, une procédure exigeant une longue hospitalisation et qui comporte un risque de mortalité d'au moins 20 %. En outre, cette greffe n'offre au mieux que 50 % de chances de guérison.

Combien d'arbres sur la Terre ? 3.000 milliards, 7 fois plus que prévu !

En combinant les observations par satellite aux données collectées sur le terrain, une équipe de l'université de Yale a entrepris un comptage individuel des arbres sur la Planète. Au lieu de 400 milliards d'arbres, selon une précédente estimation, il y en aurait en réalité sept fois plus : 3.000 milliards ! Toutefois, la déforestation en supprime 15 milliards chaque année. Pour les chercheurs, la Terre en portait 5.600 milliards il y a 12.000 ans.



Des scientifiques de 15 pays ont uni leurs efforts, sous la direction d'une équipe de l'université de Yale, pour compter les arbres sur Terre. Ils ont bien sûr utilisé les images satellites mais elles ne suffisent pas pour obtenir la meilleure précision possible puisqu'elles ne montrent pas les individus isolément. L'évaluation effectuée ensuite dépend de la nature de la forêt et même des techniques de comptage qui varient d'un pays à l'autre. Des estimations avaient été faites depuis longtemps, selon différentes méthodes et essentiellement à partir des observations spatiales. Elles conduisaient à un total d'environ 400 milliards, soit 61 par Terrien.

Thomas Crowther et ses collègues se sont lancés dans une évaluation globale réalisée en une fois et avec une méthode plus standardisée. Aux images satellitaires, ils ont ajouté des mesures réalisées sur le terrain sur plus de 400.000 sites, venues notamment d'inventaires réalisés par des organismes de gestion des forêts et par des études scientifiques. Couvrant 430.000 hectares, ces zones de référence sont situées sur tous les continents (sauf l'Antarctique, bien sûr, où le nombre d'arbres est de zéro). Les chercheurs ont pu relier les densités d'arbres à différentes caractéristiques de la région comme le climat, le relief ou l'occupation humaine. Ce lien a ensuite permis des extrapolations plus précises à partir des données satellitaires ou autres.

Les activités humaines, le facteur déterminant pour les forêts

Les résultats, publiés dans la revue Nature, annoncent 3.040 milliards d'arbres, soit 422 par habitant, environ 7 fois plus que les estimations précédentes. Le nombre est donc plutôt une bonne nouvelle. Mais « ce n'est pas comme si nous avions découvert de nouveaux arbres, tempère Thomas Crowther dans le magazine en ligne Nature News. Nous avons en fait ajouté d'autres couches d'informations qui ont permis de réviser les estimations précédentes ».

Les disparités régionales sont bien sûr importantes. Les forêts boréales d'Amérique du Nord, de Russie et de Scandinavie présentent les plus fortes densités et comptent 750 milliards d'arbres, soit 24 % du total. Dans les régions tropicales et subtropicales, les surfaces boisées, moins denses mais bien plus vastes, en abritent 1.300 milliards (43 %).

Ces résultats donnent une image plus précise des forêts mondiales mais aussi de leur évolution. « En fait, les activités humaines sont le principal facteur influant sur le nombre d'arbres de la planète » résume Thomas Crowther dans le communiqué de l'université de Yale. Les auteurs de l'étude remarquent par exemple que la compétition entre arbres et agriculture est la plus forte dans les régions humides.

Globalement, affirment-ils, la déforestation retire 15 milliards d'arbres par an sur la Terre. Selon eux, il y a douze mille ans, avant que l'humanité ne se lance dans l'agriculture et l'urbanisation, la planète portait 5.600 milliards d'arbres. Il en reste aujourd'hui 46 %.

Produire des nanofibres à partir du gaz carbonique de l'atmosphère

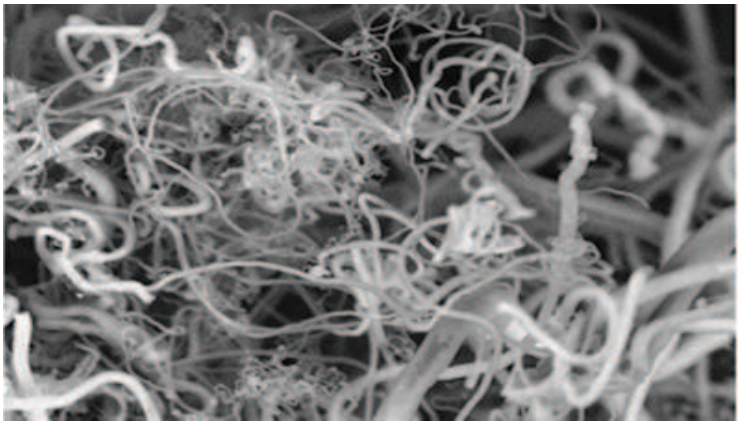
LES NANOTECHNOLOGIES permettraient-elles de résoudre les plus grands problèmes du XXIe siècle ? Certains placent en tout cas beaucoup d'espoir en elles. C'est le cas d'un groupe de chercheurs américains qui vient de développer une technologie surprenante. Baptisé STEP, pour Solar Thermal Electrochemical Process, elle utilise l'énergie solaire pour produire à bas prix des nanofibres de carbone et s'avère gourmande en gaz carbonique.

Pour limiter le réchauffement climatique à une température de 2 °C, il faudrait laisser dans le sol une bonne partie des énergies fossiles qui s'y trouvent encore mais aussi changer de façon conséquente l'économie mondiale pour mieux réduire les émissions de carbone. La tâche semble presque impossible… C'est pourquoi certains se tournent vers une autre solution et envisagent divers moyens rapide d'extraire le gaz carbonique injecté dans l'atmosphère pendant l'ère industrielle.

Dans l'idéal, en supposant qu'une telle technologie devienne accessible, encore faudrait-il que sa mise en œuvre puisse contribuer au développement économique. Il faudrait aussi trouver une solution de stockage pour le CO2 retiré de l'atmosphère avant que celui-ci ne soit capturé en trop grande quantité par les océans. Une proposition de séquestration géologique avait déjà été présentée. Mais une équipe de chimiste de la George Washington University (États-Unis) pense avoir ouvert une nouvelle voie de recherche prometteuse en utilisant ce gaz carbonique issu de l'atmosphère. Comme les chercheurs l'expliquent dans un article publié dans Nano Letters, ils ont mis au point un procédé efficace pour fabriquer des nanofibres de carbone à partir de l'énergie solaire. Le rendement énergétique du processus de fabrication semble excellent et permettrait de fournir à l'industrie de quoi développer à bas coût une technologie basée sur les fibres de carbone, très utilisées en aéronautique et même en électronique. La nanotechnologie est de plus potentiellement gourmande en nanotubes de carbone, qui sont des cousins de ces nanofibres.

Des électrodes qui brisent les molécules de CO2

Le processus de conversion découvert par les chercheurs a été baptisé STEP (Solar Thermal Electrochemical Process). Il repose sur l'utilisation d'un four solaire qui concentre les rayons



du soleil dans un creuset. Les chercheurs y font fondre du carbonate de lithium auquel ils ajoutent un peu de zinc — qui permet d'amorcer le processus. La croissance des nanofibres se poursuit grâce à la présence d'atomes de nickel, cobalt, cuivre et fer qui servent de site de nucléation. Le carbure de lithium liquide, à 723 °C, devient alors une éponge à gaz carbonique. Deux électrodes plongées dans ce fluide et soumises à une différence de potentiel rendent ensuite possible la synthèse des nanofibres de carbone puisqu'elles permettent de briser les molécules de CO2. 95 % du courant électrique utilisé, éventuellement produit lui aussi à partir de l'énergie solaire, soutient la synthèse de ces fibres.

Les chimistes estiment que les coûts de l'énergie électrique utilisée pour produire une tonne de nanofibres de carbone est de l'ordre de 1.000 dollars (885 euros), soit des centaines de fois moins que le prix de vente du produit obtenu.

La technique doit encore être développée mais semble prometteuse. Les chercheurs estiment cependant qu'il suffirait de dix années et de 10 % de la surface du Sahara pour ramener le taux de gaz carbonique atmosphérique à sa valeur préindustrielle… Une affirmation difficile à prendre au sérieux étant donné que cette surface est équivalente à deux fois celle de la Californie. Aucun creuset ou assemblage de creusets contenant du carbure de lithium de cette taille ne semble pouvoir un jour être fabriqué.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger
160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

QUELLE HUILE DE BEAUTÉ UTILISER ?



Les huiles sèches

Ce sont sans doute les huiles les plus fréquemment utilisées. Idéales pour les peaux en manque d'hydratation, elles peuvent s'appliquer sur le corps mais aussi sur le visage et les cheveux. D'ailleurs on est fan du rendu satiné.
Les peaux normales à mixtes choisiront une huile au « toucher sec ». Les peaux matures, elles, ajouteront de l'huile de lavande, de Ciste ou d'Hélichryse à leur huile de base.

Les huiles végétales

Les adeptes du naturel se tourneront bien évidemment vers ce type d'huile. Là encore, les usages sont multiples :
- l'huile d'amande douce soignera les peaux sensibles, luttera contre l'eczéma ou la constipation
- l'huile d'argan a des vertus anti-âge et est aussi utilisée pour les cheveux
- l'huile de rose permet une meilleure cicatrisation
- l'huile de noisette régule l'excès de sébum
- l'huile de ricin rend les cheveux plus beaux et plus forts
- l'huile de coco est la plus complète de toute : hydratation, cicatrisation, masque capillaire, elle remplace tout !
On les aime parce qu'elles sont riches en acides gras de type linoléique, en vitamines A et E et en phytostérols et surtout parce qu'elles sont plus efficaces que les huiles mixées avec des produits de synthèse.

Les huiles pour cheveux

L'huile est de loin le meilleur allié des cheveux, elle respecte davantage la fibre capillaire qu'un shampooing classique. Il existe différentes textures mais elle s'applique toujours de la même manière :
- le « bain d'huile » une fois par mois ou par semaine : enduisez l'intégralité de votre chevelure d'huile. Laissez poser toute une nuit.
- Appliquez de l'huile sur vos longueurs et pointes quotidiennement, sans en abuser, pour un effet retour de plage.

Trempez vos pieds dans du bicarbonate et du lait :

Les résultats sont incroyables !
Beaucoup d'entre nous ont souvent des problèmes de talons rugueux et de peau épaisse sur la plante des pieds, mais peu d'entre nous ont le temps et l'argent pour pouvoir profiter d'une pédicure.
Ce bain est l'incroyable solution que nous vous proposons, car il fait des miracles!
Son plus grand avantage est qu'il est facile et pas cher à préparer, et bien sûr, c'est un remède 100 % naturel pour soigner vos pieds!
Pour avoir des pieds parfaits, versez un demi-litre de lait dans une bassine. Ensuite, ajoutez 2 à 3 sachets de bicarbonate de soude. Faites tremper vos pieds dans ce mélange et profitez de votre bain de pieds miraculeux fait maison !

• CONSEILS POUR MIEUX DORMIR



Il existe une multitude d'habitudes et d'astuces qui peuvent vous aider à retrouver des nuits calmes et réparatrices.
La première est sans doute d'écouter votre corps. Si vous vous sentez fatiguée, que vous commencez à bâiller et à sentir vos paupières lourdes, ne luttez pas ! Si vous laissez passer ce moment, il vous faudra attendre 90 minutes pour attraper le prochain train. Et même si vous n'avez pas sommeil, essayez de vous coucher à heure régulière pour donner un rythme à votre cerveau.
Une fois dans vitre lit, oubliez les écrans. Ils mettent le cerveau en état de vigilance ce qui évidemment, n'aide pas à trouver le sommeil. Une heure avant de dormir, préférez donc une activité calme et relaxante, comme un bain ou la lecture d'un bon roman.
Et pour des nuits paisibles, on aménage son espace : un matelas de qualité, une pièce obscure, aérée et insonorisée, une température comprise entre 16 et 17 degrés et Morphée n'est plus très loin !

Maquillage fixé



Votre maquillage a tendance à virer dès qu'il fait un peu chaud ou lorsque vous vous activez ? Le matin, une fois votre peau bien nettoyée, passez un coton imbibé de jus de citron sur votre visage, en insistant sur la zone T (nez et front). Son effet astringent évitera à votre peau de briller dans la journée et votre maquillage tiendra plus longtemps.

Signaux d'alerte que nous envoie notre corps



Les lèvres gercées
Il est commun d'avoir les lèvres gercées, en particulier en hiver et lors des changements de températures et de grand froid.Si cela vous arrive hors de ces conditions et de façon récurrente, vous êtes alors potentiellement atteint d'une infection fongique ou d'une carence en vitamine B et en zinc.

Le cou enflé
Si vous avez le cou enflé, ne tardez pas à aller consulter votre médecin.Un gonflement de la partie avant du cou peut indiquer des problèmes thyroïdiens.

La perte de sourcils
Les sourcils perdent de leur épaisseur avec l'âge.Si ce phénoème se produit à un âge avancé et de manière brusque, vous souffrez peut-être d'une hyperthyroïdie, qui est une maladie causant une production extrêmement élevée des hormones, ou d'une glande thyroïde hyperactive.

Les pieds froids
Les pieds aussi reflètent votre état de santé.Les pieds froids indiquent une mauvaise circulation sanguine et un potentiel dysfonctionnement cardiaque.

Le visage rouge
La couleur du visage est dictée par les hormones, la température extérieure et l'alimentation.Des joues roses, ainsi que le nez, le front et le menton, sont signe de la maladie de la rosacée.

Tajine de viande hachée aux olives

Ingredients

pour les boulettes de viande hachee:
•350 gr de viande hachée d'agneau.
•une tranche de pain de mie, ou 20 gr de mie de pain.
•2 c a soupe de l'ait.
•persil haché.
•1 gousse d'ail.
•sel, poivre noir et une pincee de cumin
pour la sauce:
•1 oignon
•200 gr de champignons
•300 gr d'olives vertes denoyautees.
•persil hachee
•1 verre d'eau.
•sel, poivre noir.
•colorant alimentaire jaune, ou du Safran
•1 c a soupe de farine

Etapes de réalisation

1.dans un saladier, placez les morceaux de mie dans du lait et laissez absorber un peu.
2.dans un autre saladier, mélangez la viande hachée et les épices, le persil haché, puis ajoutez la mie.
3.formez des boulettes de viande hachée.et faites frire dans un peu d'huile, juste pour donnez une belle couleur au boulettes de viande hachée.
4.faites blanchir les olives dénoyautées, dans de l'eau avec deux tranches de citron, pour diminuez le taux de sel, le citron gardera la couleur verte des olives.
5.changez l'eau, et faites bouillir une seconde fois.
6.dans un récipient, faites revenir l'oignon râpé, dans un peu d'huile, ajoutez les champignons, coupés en morceaux, et faire sauter 5 minutes tout en surveillant.
7.ajoutez les boulettes de viande



hachée, les olives, et le verre d'eau.
8.laissez bouillir, ajoutez les épices (faites attention au sel)
9.prenez une petite quantité de la sauce, diluez la farine dedans, et remettre dans la sauce.
10.laissez la sauce épaissir un peu, et retirez votre tajine du feu.
11.présentez le plat décoré avec du persil haché, et des tranches de citron.

beignet de courgette



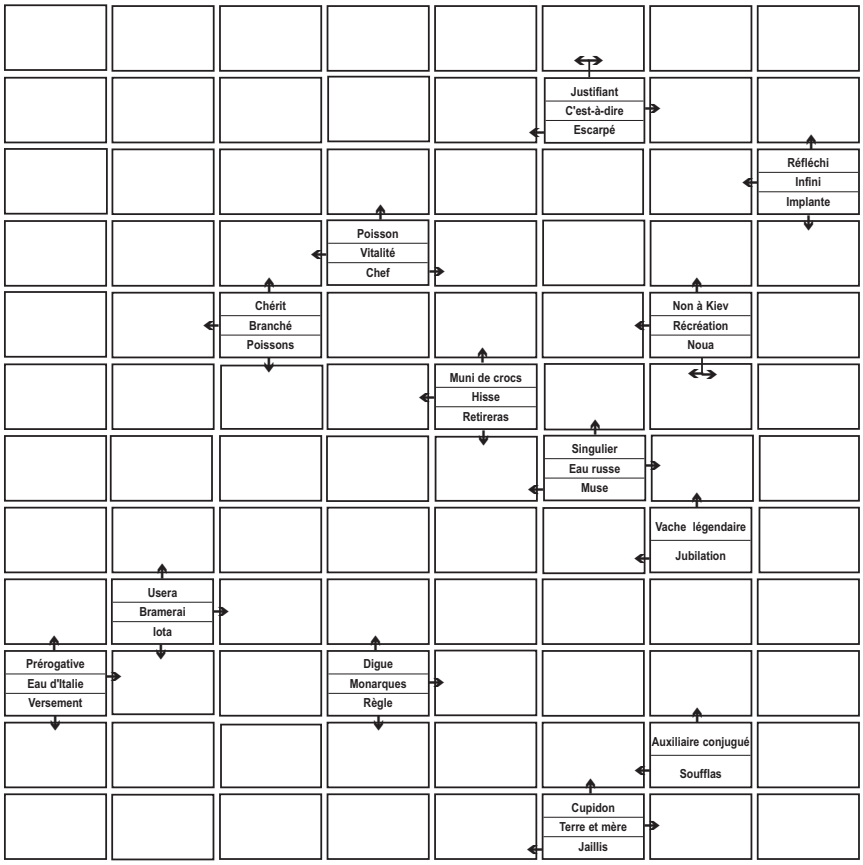
Ingrédients :

2 courgettes.
150g de farine.
10g de levure chimique.
25g de parmesan râpé.
3 œufs.
Huile d'olive.
Sel, poivre.
Jus d'un citron.

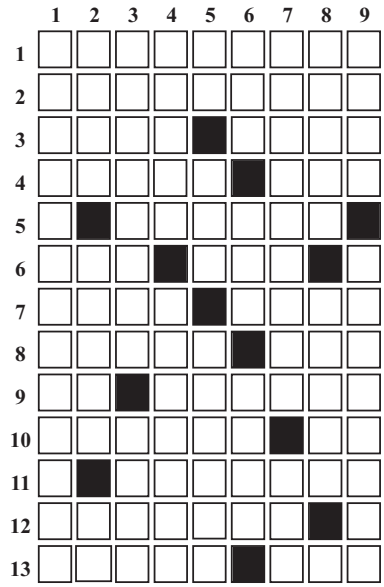
Préparation :

Râper les courgettes, ajouter la farine, le parmesan, les œufs, 1 cuillère d'huile d'olive, sel, poivre.
Faire chauffer l'huile sur feu, verser la pâte en faisant plusieurs petits beignets.
Verser la pâte en faisant plusieurs petits beignets à la fois.
Faire cuire pendant 10 min et servir.

Mots fléchés n° 1412



Mots croisés 9/13 n° 1412



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1411

Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

SOLUTION N° 1411

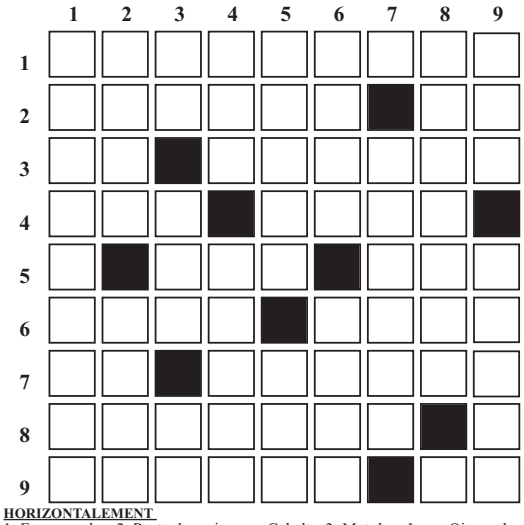
HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

Mots croisés 9/9 n° 1412



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1411

HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

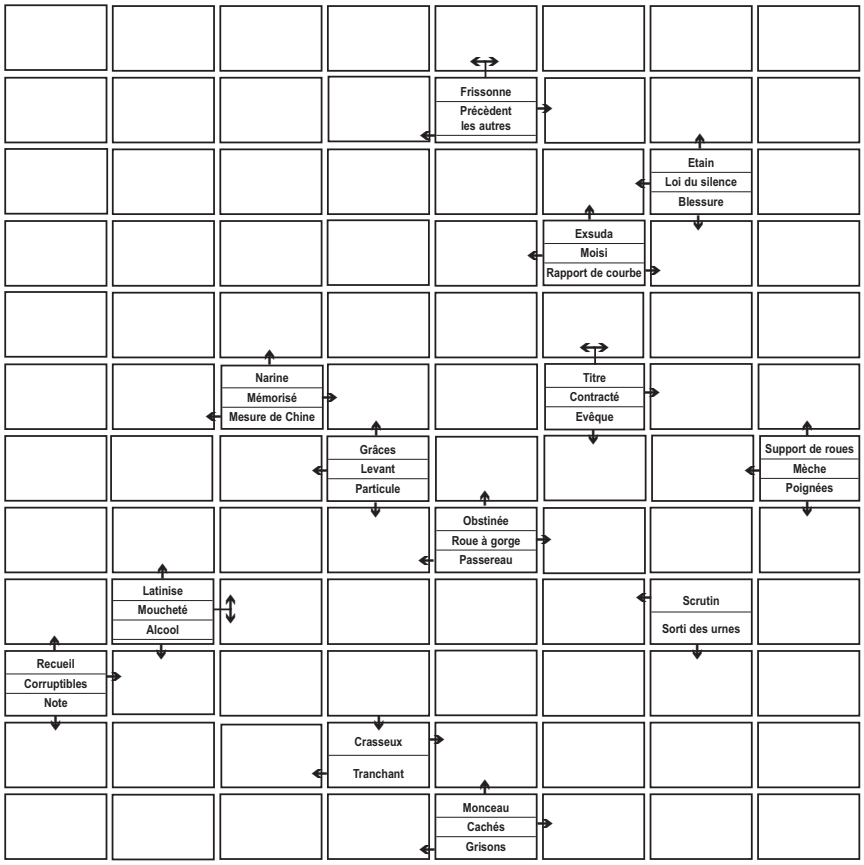
	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	



SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

Mots fléchés n° 1414



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1413

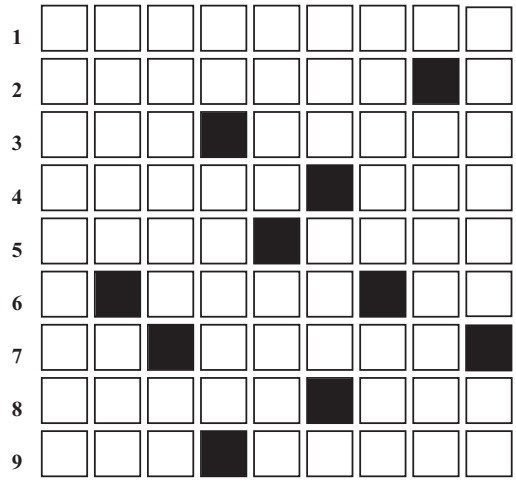
Horizontalement

CRAPULES
HALE - IDA
AB - RATAI
GILET - MN
ROESTI - T
ITS - ROSE
NE - RASE -
ERRAI - LA
- AORTE - R
- C - LESTEE
LIES - ROT
ERS - GENE

Verticalement

CHAGRINE - CLE
RABIOTERA - IR
AL - LES- ROLES
PERES - RARES -
U - ATTRAITS - G
LIT - IOS - ETRE
EDAM - SEL - EON
SAINTE - ARETE

Mots croisés 9/9 n° 1414



HORIZONTALEMENT

1. Qui tire sur l'orangée - 2. En partant de ce qui est avant - 3. Peinture murale - Gâteau - 4. Evénements - Chevalier ambigu - 5. Allonge - Non façonné - 6. Etat d'Afrique - Note de musique - 7. Non plus - Petit rongeur - 8. Divaguer - Habille - 9. Il passe sous la porte - Reconnu.

VERTICALEMENT

1. Endommager gravement - 2. Pierre fine - Marchera - 3. Qui presse - Pouffé - 4. Condition - Vénéré - 5. Niais - Remisa - 6. Beau parleur - Difforme - 7. Remorquer - Ornement en forme d'œuf - 8. Virer - 9. Unau - Règle à suivre.

SOLUTION N° 1413

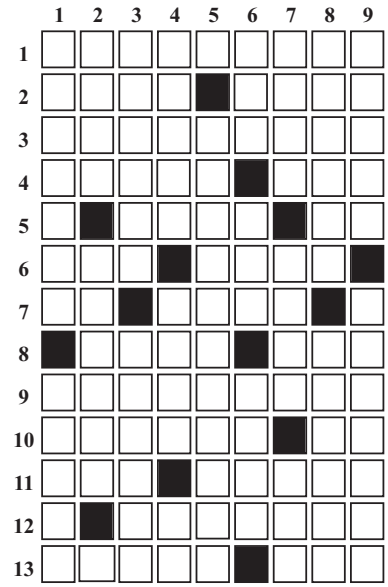
HORIZONTALEMENT

RAINURONS
ARMAS - COL
RABS - FUMA
INUSUEL - V
SY - ENRAIE
S - OSIRIS -
ILS - TARER
MASSE - EUE
ECUS - ESTE

VERTICALEMENT

RARISSIME
ARANY - LAC
IMBU - OSSU
NASSES - SS
US - UNITE -
R - FERRA - E
OCULAIRES
NOM - ISEUT
SLAVE - REE

Mots croisés 9/13 n° 1414



HORIZONTALEMENT

1. Un peu aigres - 2. Enrobé - Parfois boîte à surprises - 3. Rappel - 4. Opinion favorable - Mets pour bétail - 5.- Tissu - Pronom personnel - 6. Se sert - Amaigri - 7. La sienne - Personnage très romantique - 8. Engagement - Pièce honorable - 9. Blatte - 10. Mince couche de mortier - Poussé à agir - 11. Guère - Aspirer par la bouche - 12. Frères ou flux - 13. Partie d'un théâtre - Trace de pied.

VERTICALEMENT

1. Exposés rapides - Champignons - 2. Veine qui arrive au cœur - Au Canada, terrain marécageux - 3. Met sous l'eau - Pas raide - 4. Tableau - Récépissé - Premier entier - 5. Dilettantisme - 6. Bouche-trou - Il porte des aiguilles - Boîte protectrice - 7. Lac américain - Positif - Pied d'un arbisseau - 8. Eléphantesque - Elle prend tout ce qu'il y a dans son champ - 9. Réaliste - Couds comme un chirurgien.

SOLUTION N° 1413

HORIZONTALEMENT

DEPENSIER
IRONIE - VA
VERT - IRIS
E - TERNIES
RHONE - CRU
TA - DECA - R
ILES - ONCE
SES - AMERE
SESAME - OS
A - AVIDES -
NOYE - ISSU
TUERIES - N
ETRENNEES

VERTICALEMENT

DIVERTISSANTE
ERE - HALEE -
OUT
PORTO -
ESSAYER
ENTENDS -
AVERE
NI - REE - AMI -
IN
SEIN - COME-
DIEN
I - RICANE - ESSE
EVIER - CROSS -
E
RASSUREES -
UNS

SODUKU 143

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1			6		5		
			2					7
9	6				1		3	
4						3		
	3	6			4		9	1
		2	6	9				
7			9				1	
		8			7	6		2
	5		3					



SOLUTIONS

7	1	9	4	2	8	5	6	3
6	2	5	1	3	9	8	4	7
3	4	8	7	5	6	2	9	1
9	5	1	6	4	7	3	8	2
2	6	4	5	8	3	1	7	9
8	3	7	2	9	1	6	5	4
5	9	2	3	6	4	7	1	8
1	8	6	9	7	2	4	3	5
4	7	3	8	1	5	9	2	6

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20:55 Stars 80



Avec leur société de sosies, Vincent et Antoine sont au bout du rouleau. Retrouvant par hasard une caisse de 45 tours des années 1980, ils ont l'idée de monter un spectacle avec tous les chanteurs à succès de l'époque. Considérant ces derniers comme «has-been», leur banquier n'est pas convaincu. La maison de disques non plus. Mais les deux amis y croient et partent à la rencontre des artistes. Ils commencent par Jean-Luc Lahaye.

21:00 Marseille / Bastia



Au terme de la 4e journée, les Marseillais emmenés par Romain Alessandrini comptent déjà trois défaites pour une seule victoire. Michel, le nouvel entraîneur des Phocéens, va devoir trouver le bon équilibre tactique au sein d'une formation offensive mais qui manque de rigueur dans le secteur défensif. Les partenaires de Steve Mandanda doivent se méfier des Bastiais qui ont pris un bon départ. Après les quatre premiers matches, les Corses pointent à la 6e place derrière Lyon. Les joueurs de ...

20:55 Zone interdite : Profs à Marseille...



Le collège Jean-Moulin, dans le nord de Marseille, fait partie des Réseaux d'éducation ultraprioritaire (REP +). La plupart des élèves sont issus de familles vivant dans la précarité ; et beaucoup connaissent d'importantes difficultés scolaires. Le principal s'attache à régler les problèmes de discipline mais également à préserver l'endroit de la violence environnante avec l'aide d'une équipe particulièrement impliquée. Le magazine a suivi le quotidien de l'établissement.

20:55 Jack Reacher



Un tireur solitaire abat cinq personnes. Des empreintes sont retrouvées sur les lieux, et le coupable arrêté. L'homme ne se défend pas, mais demande que l'on contacte Jack Reacher... Mystérieux ancien militaire, ce dernier se présente au commissariat. Malgré ses méthodes expéditives et personnelles, Helen Rodin, l'avocate du tueur, lui demande de l'assister pour l'enquête. Reacher accepte, sans savoir qu'il est suivi.

20:50 Les enquêtes de Murdoch : Un loup dans la b...



A l'occasion de travaux au commissariat, un squelette est découvert dans les fondations, coulé dans une dalle de béton. Le Dr Grace établit rapidement que la cause du décès est un coup porté à la tempe. Dans la terre située sous les ossements, elle trouve des fragments d'un négatif photographique sur plaque de verre.

21:00 On n'est pas couché



Sur Twitter #ONPC. Jean-Christophe Cambadelis parle de la publication de son livre «A gauche les valeurs décident de tout», chez Plon. Sylvie Vartan et Isabelle Mergault évoquent quant à elles la pièce «Ne me regardez pas comme ça !», d'Isabelle Mergault. Les comédiens Catherine Frot et André Marcon sont invités pour le film «Marguerite», de Xavier Giannoli. Isabelle Monnin publie «Les Gens dans l'enveloppe». Enfin Coeur de pirate parle de l'album «Roses».

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:41	12:25	15:58	18:44	20:03	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:46	12:30	16:02	18:49	20:07

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:00	12:44	16:16	19:03	20:22

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:58	12:35	16:06	18:52	20:05

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:08	12:51	16:23	19:10	20:28

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:13	12:56	16:28	19:14	20:32

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:17	12:59	16:31	19:17	20:35

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5272 - DIMANCHE 29 DHOUL QU'IDA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	32°	23°
Oran	30°	21°
Constantine	34°	20°
Ouargla	40°	23°

AU CŒUR DU PLAN DELPHINE AVEC LA GENDARMERIE NATIONALE



DR